

Infrastructure Canada

Rapport ministériel sur le rendement (RMR)

2009-2010

**L'honorable Chuck Strahl, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités**



Table des matières

Message du ministre.....	1
Section I : Survol du Ministère	3
1.1 Renseignements sommaires	3
1.1.1 Raison d'être.....	3
1.1.2 Responsabilités.....	3
1.1.3 Résultats stratégiques et architecture des activités de programme.....	8
1.1.4 Concordance de l'Architecture des activités de programme	10
1.2 Sommaire du rendement.....	11
1.2.1 Ressources financières et humaines.....	12
1.2.2 Activités de programme par résultat stratégique et dépenses réelles.....	14
1.3 Rôle des priorités dans la réalisation des résultats stratégiques.....	18
1.4 Analyse de risque	20
1.4.1 Méthode d'analyse de risque.....	20
1.4.2 Évolution de la conjoncture et changement des priorités pangouvernementales	21
1.4.3 Principaux risques graves.....	21
1.4.4 Surveillance des projets d'infrastructure	22
1.5 Profil des dépenses.....	23
1.5.1 Tendances au chapitre des dépenses du Ministère	23
1.5.2 Écarts dans les tendances au chapitre des dépenses de programmes.....	24
1.5.3 Crédits votés et législatifs	26
Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique	27
2.1 Activités de programme et résultats stratégiques	27
2.2 Résultat stratégique 1	28
2.2.1 Financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires.....	28
2.2.2 Fonds de la taxe sur l'essence	31

2.3	Résultat stratégique 2	34
2.3.1	Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada.....	34
2.3.2	Volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada	37
2.3.3	Fonds pour l'infrastructure verte.....	40
2.3.4	Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.....	43
2.3.5	Fonds sur l'infrastructure municipale rurale.....	45
2.3.6	Fonds sur l'infrastructure frontalière.....	47
2.3.7	Analyse économique et recherche.....	49
2.4	Résultat stratégique 3	51
2.4.1	Fonds de stimulation de l'infrastructure.....	51
2.4.2	Complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada	55
2.4.3	Soutien pour le Sommet du G8 (2010)	58
2.4.4	Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers	59
2.5	Services internes	62
Section III : Renseignements supplémentaires.....		71
3.1	Faits saillants sur le plan financier	71
3.1.1	États financiers condensés.....	71
3.2	États financiers.....	72
3.3	Tableau de renseignements supplémentaires.....	72
3.3.1	Liste des tableaux de renseignements supplémentaires.....	72
3.4	Autres sujets d'intérêt	73
3.5	Coordonnées	74

Message du ministre

À titre de ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, je suis heureux de présenter le Rapport ministériel sur le rendement 2009-2010 d'Infrastructure Canada. Le rapport souligne les réalisations du Ministère en ce qui concerne son engagement à fournir un appui financier à l'infrastructure publique en vue de renforcer l'économie du pays et de créer des emplois, tandis que nous nous dirigeons vers un avenir prometteur et prospère.

Le Plan d'action économique du Canada a injecté 62 milliards de dollars en fonds de relance pour créer des emplois, soutenir les travailleurs, rétablir la confiance des consommateurs et renforcer l'économie canadienne. L'engagement de notre gouvernement à protéger les Canadiens des pires effets de la récession mondiale, à créer des emplois et à raffermir l'économie du Canada comprenait un investissement sans précédent dans des projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux. Ces investissements dans des projets d'infrastructure tels que l'amélioration des transports publics, des réseaux d'eau, des routes, des autoroutes et des centres communautaires ont profité aux Canadiens de toutes les régions en améliorant leur qualité de vie et en contribuant à un environnement plus sain et à une économie plus forte.

En vertu du Plan d'action économique (PAE), le Ministère s'est engagé à verser un financement supplémentaire à court terme de 5,5 milliards de dollars pour appuyer des projets d'infrastructure prêts à démarrer. Il a également accéléré certains programmes actuels du plan Chantiers Canada afin de rendre les fonds plus rapidement disponibles. Je suis fier d'annoncer que nous avons bien géré nos programmes et que les fonds de stimulation ont été alloués plus rapidement que dans le cadre de tous les programmes d'infrastructure fédéraux antérieurs. Le Ministère a d'ailleurs reçu le *Prix de leadership pour l'innovation dans la prestation de services* 2010 de l'Association professionnelle des cadres supérieurs de la fonction publique du Canada (APEX) pour avoir octroyé en un temps record les montants du nouveau Fonds de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars, ce qui a permis le démarrage de milliers de projets que les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires étaient prêts à exécuter. Par l'ensemble de ses fonds, c'est plus de 10,2 milliards de dollars qu'Infrastructure Canada a engagé afin de financer plus de 6 100 projets d'infrastructure en vertu du Plan d'action économique du Canada. Lorsqu'on ajoute ce montant aux contributions de nos partenaires financiers, près de 30,5 milliards de dollars ont été engagés pour des projets d'infrastructure à l'échelle du pays.



Chuck Strahl



Les réalisations d'Infrastructure Canada au cours de la première année du Plan d'action économique du gouvernement du Canada échelonné sur deux ans ont eu une incidence réelle très positive sur l'économie et l'environnement. Nous avons réduit les formalités administratives et simplifié le processus d'approbation afin d'accélérer le lancement des projets d'infrastructure qu'il fallait amorcer. L'économie reprend, un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes travaillent et les collectivités profitent d'infrastructures modernes de calibre mondial. Le bilan est très positif, mais il reste encore beaucoup à faire. Le Ministère s'emploiera à donner suite aux engagements pris dans le cadre du Plan d'action économique du Canada et collaborera avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux afin de s'assurer que les projets de stimulation seront en bonne partie terminés au 31 mars 2011.

À mesure que nous nous rapprocherons de la fin des programmes de stimulation du gouvernement, nous continuerons à fournir « *une infrastructure publique efficiente et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie concurrentielle, un environnement sain et des collectivités habitables* », grâce à des programmes de financement à long terme comme le plan Chantiers Canada, le Fonds pour l'infrastructure verte et le Fonds de la taxe sur l'essence. En misant à la fois sur des investissements ciblés à court terme et sur un financement stable à long terme, nos investissements en matière d'infrastructure ont des retombées durables pour les Canadiens.

Je vous invite à suivre les progrès que nous accomplissons dans la mise en œuvre de nos objectifs concernant l'infrastructure à l'adresse suivante : <http://www.creerdeemplois.gc.ca>.

L'honorable Chuck Strahl, C.P., député
Ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités



Section I : Survol du Ministère

I.1 Renseignements sommaires

I.1.1 Raison d'être

Des infrastructures publiques solides, modernes et de calibre mondial constituent un facteur clé de l'atteinte des priorités du gouvernement du Canada visant une économie plus forte, un environnement plus sain et des collectivités plus prospères et plus sécuritaires. Infrastructure Canada dirige les efforts du gouvernement fédéral en vue d'améliorer l'infrastructure publique du Canada.

I.1.2 Responsabilités

I. Aperçu

Infrastructure Canada doit diriger les efforts fédéraux afin d'améliorer l'infrastructure publique du Canada au moyen d'investissements stratégiques, de partenariats clés, de politiques éclairées et de recherches appliquées. Le Ministère a pour mandat de s'assurer que les Canadiens bénéficient d'une infrastructure publique de calibre mondial, en soutenant des initiatives en matière d'infrastructure d'un bout à l'autre du pays. À titre d'organe responsable des questions et des programmes liés à l'infrastructure, le Ministère est également un centre de savoir-faire sur l'infrastructure fédérale et un partenaire de financement de premier plan pour les villes et les collectivités partout au Canada.

Le Ministère a joué un rôle prépondérant dans la mise en œuvre du Plan d'action économique (PAE) du Canada, en déployant des investissements d'infrastructure sans précédent en un temps record. En effet, il a élaboré et mis en œuvre de nouveaux programmes de financement d'infrastructure d'une valeur de 5,5 milliards de dollars destinés à des projets de construction prêts à démarrer, et accéléré un financement du gouvernement fédéral de 33 milliards de dollars dans le cadre du plan Chantiers Canada (PCC) annoncé dans le budget de 2007.

II. Programmes

Infrastructure Canada exécute un vaste éventail de programmes d'infrastructure, qui offrent un cadre de soutien souple et efficace aux projets d'infrastructure des provinces, des territoires, des



municipalités et du secteur privé. Voici certaines des activités de financement du Ministère :

1. les programmes relevant du plan Chantiers Canada, un plan de 33 milliards de dollars présenté dans le budget de 2007;
2. les programmes de 5,5 milliards de dollars exécutés par le Ministère dans le cadre du PAE; et
3. plusieurs programmes antérieurs actuellement en voie d'achèvement.

Ce qui suit constitue un aperçu des principaux programmes d'Infrastructure Canada gérés dans le cadre du plan Chantiers Canada, du Plan d'action économique, des programmes appelés à disparaître et d'autres programmes.

VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'INFRASTRUCTURE CANADA		
PLAN CHANTIERS CANADA		
Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires (Fonds de financement de base P/T)	2,3 milliards \$	Le financement de base P/T alloue un montant annuel (25 millions de dollars par an) aux provinces et aux territoires pour les priorités d'infrastructure qui sont définies dans leurs plans d'immobilisations annuels individuels. Le Fonds a été conçu pour aider à rétablir l'équilibre financier, en particulier dans les provinces ou les territoires moins peuplés. Dans le cadre du Plan d'action économique, les provinces et les territoires pouvaient choisir d'accélérer une partie ou la totalité du paiement des sommes à dépenser d'ici le 31 mars 2011. (Une somme de 495 millions de dollars a été accélérée). (2007-2008 à 2013-2014).
Fonds de la taxe sur l'essence (FTE)	5 milliards \$ de 2005-2010 (2 milliards \$ par an de 2010-2011 à 2013-2014)	Aux termes d'ententes provinciales et d'autres ententes, cette activité de programme associe un financement prévisible à long terme pour les municipalités et des méthodes de prise de décisions locales, ce qui leur permet d'investir dans des projets de remise en état de leurs infrastructures publiques pour qu'elles atteignent des résultats durables sur le plan de l'environnement. (Le programme a débuté en 2005-2006 et le gouvernement a annoncé, dans le budget de 2008, son intention de le rendre permanent).
Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada (VC du FCC)	1 milliard \$	Ce volet du Fonds Chantiers Canada fournit aux petites collectivités un financement afin de les aider à répondre aux contraintes particulières liées à l'infrastructure auxquelles elles sont confrontées, en privilégiant les investissements dans des projets réalisés dans des collectivités de moins de 100 000 habitants. Le Fonds génère par effet de levier des contributions supplémentaires de la part d'autres partenaires. La contribution du gouvernement fédéral à un projet est normalement limitée à un tiers du financement, et les contributions de contrepartie proviennent des paliers provinciaux et municipaux. (2008-2009 à 2016-2017).

suite/



VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'INFRASTRUCTURE CANADA

Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada infrastructures (VGI du FCC)	6,7 milliards \$	Ce volet du Fonds Chantiers Canada cible des projets stratégiques d'infrastructure de grande envergure nationale et régionale. Les deux tiers au moins du financement vont aux priorités nationales : eau, eaux usées, transports publics, réseau routier principal et énergie verte. Le financement fédéral, qui compte pour 50 % du financement des projets à frais partagés, permet d'obtenir des contributions supplémentaires des autres partenaires dans le but de favoriser l'augmentation des investissements consacrés aux infrastructures stratégiques. (2008-2009 à 2016-2017).
PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE		
Fonds pour l'infrastructure verte (FIV)	1 milliard \$	Le Fonds pour l'infrastructure verte, d'une durée de cinq ans, soutient des projets d'infrastructure qui améliorent la qualité de l'air et de l'eau et réduisent les émissions de gaz à effet de serre. Il finance jusqu'à 50 % des coûts admissibles des projets dans le but de promouvoir l'augmentation des investissements dans l'infrastructure, à l'appui d'une économie plus durable. (2009-2010 à 2013-2014).
Fonds de stimulation de l'infrastructure (FSI)	4 milliards \$	Le Fonds de stimulation de l'infrastructure vise à accélérer et à augmenter le nombre de projets d'infrastructure soumis par les provinces, les territoires, les municipalités et certaines organisations sans but lucratif. Il est surtout axé sur la réfection des infrastructures actuelles et les nouveaux projets d'infrastructure prêts à démarrer susceptibles d'être substantiellement achevés au plus tard le 31 mars 2011. Fournissant jusqu'à 50 % du financement fédéral pour les projets, le Fonds permet d'obtenir un financement de contrepartie des partenaires, de façon que les dépenses d'infrastructure produisent des retombées globales beaucoup plus importantes pour l'économie canadienne. (2008-2009 à 2010-2011).
Complément du Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada (Complément du VC-FCC)	500 millions \$	Ce programme fournit un complément de 500 millions de dollars (qui s'ajoute au volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada) à investir sur deux ans dans d'autres projets d'infrastructure dans les collectivités de moins de 100 000 habitants. Tous les fonds du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada devaient avoir été engagés pour que l'on puisse avoir accès au complément. (2008-2009 à 2010-2011).
Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers	25 millions \$	Des fonds sont alloués, dans le cadre du programme des Sentiers récréatifs nationaux d'Infrastructure Canada, à la Coalition nationale des sentiers qui, à son tour, verse des fonds à ses partenaires, afin de créer, d'améliorer et d'entretenir les sentiers non accessibles aux véhicules motorisés et les sentiers pour motoneiges et véhicules tout terrain à travers le pays. La Coalition et ses partenaires ont versé une contribution égale à celle du gouvernement (soit 50 %). (Le programme a commencé en 2009-2010, et tous les fonds ont été engagés au cours de cet exercice).

suite/



VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'INFRASTRUCTURE CANADA		
PROGRAMMES APPELÉS À DISPARAÎTRE ET AUTRES PROGRAMMES		
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique (FCIS)	4,9 milliards \$	Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique soutient des projets dans des secteurs essentiels à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Il génère par effet de levier des contributions supplémentaires d'autres partenaires en finançant jusqu'à 50 % du coût des projets admissibles. (2003-2004 à 2012-2013).
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)	1,1 milliard \$	Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale appuie des projets d'infrastructure municipaux de petite envergure visant à promouvoir et à améliorer la qualité de vie dans les collectivités urbaines et rurales. Dans la plupart des cas, la part de financement du gouvernement fédéral allouée dans le cadre du FIMR représente un tiers du financement des projets admissibles. (2003-2004 à 2012-2013).
Fonds sur l'infrastructure frontalière (FIF)	675 millions \$	Le Fonds sur l'infrastructure frontalière permet d'investir dans l'infrastructure matérielle, dans l'infrastructure de transport et dans le renforcement de la capacité analytique aux frontières terrestres. Il assume jusqu'à 50 % des coûts grâce aux fonds fédéraux. (2003-2004 à 2012-2013).
Programme infrastructure Canada	2,05 milliards \$	Le programme, arrivé à échéance en 2009-2010, a été conçu pour améliorer l'infrastructure et la qualité de vie dans les collectivités urbaines et rurales, au moyen d'investissements destinés à protéger l'environnement et à appuyer la croissance locale et économique à long terme. Le financement de plus de 3 700 projets a été approuvé depuis la création du programme en 2000-2001. (2000-2001 à 2009-2010).
Soutien pour le Sommet du G8 (2010)	50 millions \$	Le programme a financé des projets d'infrastructure de soutien à l'accueil du Sommet du G8 en juin 2010 à Huntsville, en Ontario, qui demeureront le patrimoine des collectivités locales et de la région après l'accueil du Sommet. (2009-2010 à 2010-2011).



Partenaires d'exécution fédéraux

À titre de ministère fédéral responsable de l'élaboration des politiques et de l'exécution de programmes liés à l'infrastructure, Infrastructure Canada collabore avec d'autres ministères et organismes fédéraux. Voici les partenaires d'exécution fédéraux (PEF) du Ministère : Transports Canada, Affaires indiennes et du Nord Canada, Industrie Canada, Diversification de l'économie de l'Ouest Canada, Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et Agence de promotion économique du Canada atlantique.

Pour remplir son mandat, Infrastructure Canada dépend du rôle essentiel joué par ces ministères et organismes, qui mettent en commun leurs connaissances des priorités et des besoins locaux, ainsi que leur savoir-faire technique, leurs ressources et leurs structures de gouvernance.

PROFIL DE PROJET

Réduction des frais d'exploitation : amélioration du recyclage, croissance des emplois

Saint John, Nouveau-Brunswick



Une contribution de 220 477 dollars du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada a amélioré le processus de recyclage de Saint John en réduisant le volume de produits recyclables qui se retrouvent dans les sites d'enfouissement.

La Commission de gestion des déchets solides de Fundy a utilisé ces fonds pour construire un convoyeur de triage qui facilite la séparation des produits recyclables, et pour acheter un nouvel équipement de mise en balles qui permet d'emballer sur place les matières triées et de les expédier directement aux acheteurs.



1.1.3 Résultats stratégiques et architecture des activités de programme

Conformément à la Politique sur la structure de gestion des ressources et des résultats du Conseil du Trésor, la structure de l'architecture des activités de programme (AAP) d'Infrastructure Canada encadre toutes les activités du Ministère. L'AAP permet de répartir les ressources (humaines et financières) en fonction des activités ministérielles et des résultats attendus. C'est également un moyen efficace d'établir des liens entre les activités du Ministère et les objectifs généraux du gouvernement du Canada.

La structure de l'AAP d'Infrastructure Canada continue d'évoluer à mesure que les priorités changent, que le Ministère se voit attribuer davantage de responsabilités et que le nombre de programmes augmente. À la fin de 2009, on a modifié les résultats stratégiques et la structure de l'AAP du Ministère pour mieux refléter ses activités et ses nouvelles responsabilités. La nouvelle structure de l'AAP est présentée en détail au graphique 1, sous les trois résultats stratégiques suivants.

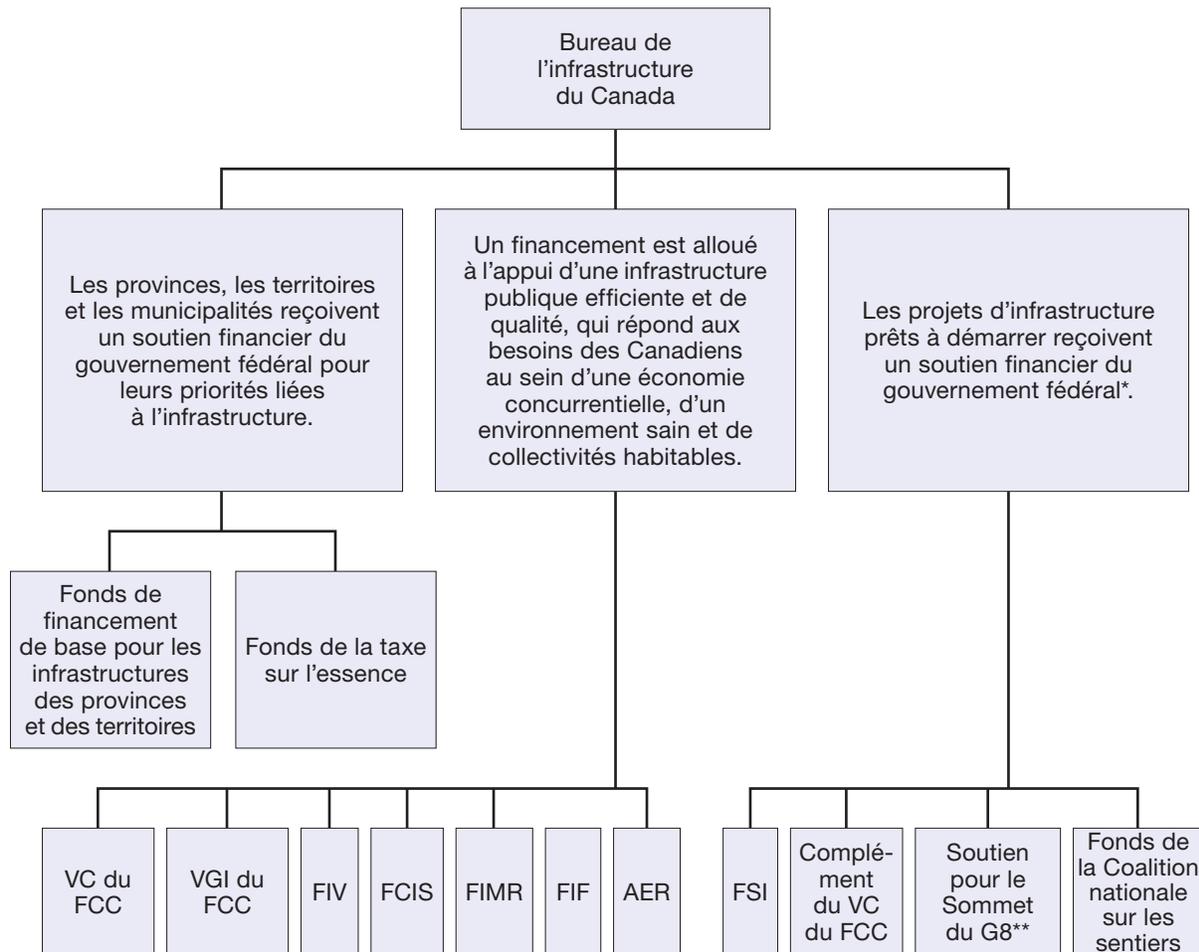
1. *Les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral pour leurs priorités liées à l'infrastructure* : les paiements transférés par le gouvernement fédéral aux gouvernements provinciaux, territoriaux et aux municipalités les aident à tenir compte de leurs priorités d'infrastructure locale et à maintenir les infrastructures de base à travers le pays.
2. *Une infrastructure publique efficiente et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens pour une économie concurrentielle, un environnement sain et de collectivités habitables* : il s'agit d'investissements qui ciblent des projets déterminés afin de tenir compte des priorités fédérales et provinciales dans les petites collectivités et d'investissements stratégiques importants d'intérêt national et régional.
3. *Les projets d'infrastructure prêts à démarrer reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral* : un financement temporaire et ciblé est affecté rapidement à des projets prêts à démarrer, afin de stimuler à court terme l'économie, sur une période de deux ans, jusqu'au 31 mars 2011, dans le cadre du Plan d'action économique.

Les résultats stratégiques délimitent trois secteurs d'activité principaux du Ministère. Ils font ressortir les retombées à long terme des investissements en infrastructure dans le cadre de programmes tels que le plan Chantiers Canada, et des activités plus temporaires comme le financement important alloué dans le cadre du Plan d'action économique.



Dans le présent document, nous faisons état des activités en nous fondant sur la dernière AAP approuvée, selon le Rapport sur les plans et les priorités 2010-2011, de façon à bien rendre compte des programmes du PAE en 2009-2010. Chaque activité de programme est analysée en détail à la section II du présent rapport.

Graphique 1 : Architecture des activités de programme (AAP)



* Il s'agit d'un résultat stratégique temporaire visant à répondre aux mesures à court terme, y compris les initiatives du Plan d'action économique assignées à Infrastructure Canada. Les fonds accordés pour le sommet du G8 et au Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers ont été versés en 2009-2010.

** Ces fonds ne font pas partie du Plan d'action économique.

Note supplémentaire : une autre activité de programme, Services internes, n'apparaît pas sur le graphique.

Sigles :

VC du FCC – volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada

VGI du FCC – volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada

FIV – Fonds pour l'infrastructure verte

FCIS – Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

FIMR – Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

FIF – Fonds sur l'infrastructure frontalière

AER – Analyse économique et recherche

FSI – Fonds de stimulation de l'infrastructure

Complément du VC du FCC – Complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada



I.1.4 Concordance de l'Architecture des activités de programme

Jusqu'en 2009-2010, Infrastructure Canada avait un seul objectif stratégique : « une infrastructure publique efficiente et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens au sein d'une économie concurrentielle, d'un environnement sain et de collectivités habitables », et cinq activités de programme, soit :

- le Financement axé sur les projets d'infrastructure provinciaux ciblés,
- le Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires,
- le Fonds de la taxe sur l'essence,
- Connaissances et recherche,
- Services internes.

Dans le cadre de la nouvelle architecture des activités de programme, approuvée fin 2009, l'activité du Financement axé sur les projets d'infrastructure provinciaux ciblés a été abandonnée, et les cinq programmes de financement qui relevaient auparavant de cette activité sont devenus des activités de programme en tant que telles.

En fait, les 12 principaux programmes de financement du Ministère sont maintenant tous des activités de programme distinctes. Connaissances et recherche (qui s'appelle maintenant Analyse économique et recherche) et Services internes demeurent comme activités de programme.

La nouvelle AAP articule les activités de programme autour de trois objectifs stratégiques (voir le graphique 1). Le financement, les ressources humaines et les indicateurs de rendement sont structurés en fonction des 14 activités. Le Rapport sur les plans et les priorités de 2010-2011 tient compte de la modification de la structure de l'AAP. Chaque activité de programme est décrite en détail à la section II du présent rapport.



1.2 Sommaire du rendement

L'année 2009-2010 a été la plus riche en défis et en réalisations de la brève histoire d'Infrastructure Canada. Confronté à la pire récession économique depuis les années 1930, le gouvernement a mis en place le Plan d'action économique (PAE) dans le budget de 2009 afin de relancer rapidement l'économie et de créer des emplois. Le financement de stimulation pour l'infrastructure étant un élément clé du programme du PAE, le Ministère a dû travailler promptement pour répondre aux besoins.

À peine deux mois après la présentation du budget de 2009 en janvier 2009, de nouveaux programmes d'infrastructure, tels que le Fonds de stimulation de l'infrastructure, avaient été conçus, approuvés et lancés. Nous nous sommes également efforcés d'accélérer le financement et l'approbation des projets relevant des programmes d'infrastructure déjà établis dans le cadre du plan en cours Chantiers Canada. Un facteur déterminant, dans nos activités d'élaboration de nouveaux programmes, a été la création de processus de demande et d'approbation simplifiés et accessibles en direct en vue de faciliter et d'accélérer, pour les promoteurs de projets, la demande et l'obtention du financement, et pour le Ministère, l'examen des demandes.

Au début de l'exercice 2009-2010, Infrastructure Canada a continué d'intervenir rapidement en négociant et en signant des ententes de financement avec toutes les provinces et tous les territoires. Nous avons reçu et examiné des milliers de demandes de projet provenant des municipalités, des provinces et des territoires et d'autres promoteurs de projets rien qu'aux termes du Fonds de stimulation de l'infrastructure et du complément du volet Collectivités de Chantiers Canada. Nous avons engagé près de 10,2 milliards de dollars pour plus de 6 100 projets à travers le Canada. Ces 10,2 milliards mobilisent des contributions importantes de contrepartie des partenaires, générant un investissement colossal dans l'infrastructure, soit 30,5 milliards de dollars en tout. Infrastructure Canada a géré les programmes en un temps record dans tous les domaines, c'est-à-dire la conception et la mise en œuvre des programmes, la présentation et l'approbation des projets et les engagements financiers : un processus qui auparavant prenait plusieurs années a été mis en œuvre en quelques mois seulement.



Dans chaque province et territoire, des travaux visant toutes les infrastructures – routes, ponts, aqueducs, bibliothèques et centres récréatifs – sont en cours. (Dans la section 1 du présent rapport, les Profils de projet donnent des exemples de projets). Au mois d'août 2010, près de 4 200 projets représentant un investissement total de 20 milliards de dollars étaient en cours. Les gens sont au travail, et les collectivités obtiennent des infrastructures essentielles.

En ce début d'exercice 2010-2011, l'axe d'intervention du Ministère a changé : après avoir engagé les fonds du PAE, il doit maintenant s'assurer que les projets sont terminés, que les réclamations des promoteurs de projets sont traitées rapidement et efficacement, et que les Canadiens et les collectivités bénéficient des retombées à court et à long terme des investissements.

1.2.1 Ressources financières et humaines

Les renseignements sur les ressources humaines et financières d'Infrastructure Canada durant la période visée par le rapport sont résumés dans les deux tableaux suivants.

**Tableau 1 : Ressources financières 2009-2010
(coût net des programmes en milliers de dollars)**

Dépenses prévues	Total des autorisations ¹	Dépenses réelles
7 134 885	5 470 649	4 218 060

**Tableau 2 : Ressources humaines 2009-2010
(équivalents temps plein ou ETP)**

Prévues	Réelles ²	Écart
256	298	42

¹ Le total des autorisations est inférieur aux dépenses prévues car les autorisations législatives de dépenser sont rajustées en cours d'exercice aux fins d'information. L'autorisation législative relative au financement des programmes qui découlent du Plan d'action économique a été accordée par la *Loi d'exécution du budget*. Voici les programmes : Fonds de stimulation de l'infrastructure, le financement accéléré du Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires, Fonds pour l'infrastructure verte et complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada; ces programmes devraient tous être terminés d'ici le 31 mars 2011.

² Le besoin accru en ressources humaines en 2009-2010 s'explique par la mise en œuvre des programmes établis par le Plan d'action économique (PAE) selon le budget de 2009.



À des fins de comparaison, les données sur les ressources financières et humaines en 2008-2009 sont présentées dans les tableaux ci-après :

**Tableau 3 : Ressources financières 2008-2009
(coût net des programmes en milliers de dollars)**

Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles
2 910 254	3 350 720	2 279 846

**Tableau 4 : Ressources humaines 2008-2009
(Équivalents temps plein ou ETP)**

Prévues	Réelles	Écart
257	231	(26)

Étant donné la taille modeste d'Infrastructure Canada, ses employés travaillent pour plusieurs programmes et ne sont pas liés en permanence à un programme donné. Cette souplesse permet au Ministère de réaffecter les personnes individuellement et d'utiliser les ressources dans plusieurs programmes de financement et non dans un seul. C'est un des facteurs déterminants qui lui a permis de réussir à élaborer, à mettre en œuvre et à gérer rapidement les nouveaux programmes découlant du PAE. Le cas échéant, dans le présent document, les ETP et les dépenses réelles sont harmonisés avec les programmes spécifiques, tels qu'ils ont été exécutés en 2009-2010.

PROFIL DE PROJET

Un nouvel approvisionnement en eau moderne et sûr

Lorette, Manitoba



Grâce à un soutien de 600 000 \$ du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, la collectivité de Lorette, au Manitoba, possède un nouveau puits d'alimentation en eau, un réservoir en béton d'un million de litres et une station de pompage dotée d'un équipement de filtration et de désinfection.

Le projet a éliminé les problèmes de contamination de l'eau potable distribuée par les conduites d'eau de la municipalité de Lorette et permis d'étendre le service à plus de 2 100 résidents de la municipalité.



I.2.2 Activités de programme par résultat stratégique et dépenses réelles

Le tableau 5 résume les résultats obtenus dans les 14 principales activités de programme, les dépenses réelles dans chaque activité et le lien qui relie ces activités aux objectifs du gouvernement du Canada. Globalement, les résultats escomptés de ces activités de programme sont une amélioration et une augmentation du nombre d'infrastructures publiques essentielles, et une amélioration de la qualité de vie et des possibilités économiques des Canadiens. Les Services internes, qui figurent également sur ce tableau, soutiennent l'ensemble du Ministère, à l'appui des objectifs généraux du gouvernement du Canada.



Tableau 5 : Sommaire du rendement (Activités de programme par résultat stratégique)

Résultat stratégique 1 : Les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral pour leurs priorités liées à l'infrastructure.		
Indicateurs de rendement	Résultats	Rendement 2009-2010
Nombre d'ententes signées entre le Ministère et ses partenaires, nombre d'initiatives approuvées, montant du financement fédéral engagé et financement de contrepartie des partenaires et autres intervenants.	<p>Dans le cadre du PAE, le Ministère a accéléré les paiements liés au Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires, à huit provinces et territoires. Le Ministère a signé huit ententes de contribution, approuvé des plans visant 318 initiatives et engagé 1,1 milliard de dollars, montant qui a généré un investissement de contrepartie de 1,6 milliard de dollars au total.</p> <p>En 2009-2010, Infrastructure Canada a transféré 1,8 milliard de dollars du Fonds de la taxe sur l'essence à plus de 3 600 municipalités canadiennes.</p>	<p>Confronté au défi considérable que représentait la nécessité de déployer en un temps record des investissements en infrastructure dans le cadre du PAE, le Ministère est parvenu à accélérer les paiements du Fonds de financement de base P/T aux provinces qui ont choisi de participer au programme.</p> <p>Le Ministère a également poursuivi efficacement sa mise en œuvre du Fonds de la taxe sur l'essence, en signant des modifications aux ententes afin de prolonger le financement jusqu'en 2014.</p>

(en milliers de dollars)

Activité de programme	2008-2009 Dépenses réelles	2009-2010³			Dépenses réelles	Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada⁴
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total Authorities		
Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires (Fonds de financement de base P/T)	390 602	329 131	824 131	771 831	672 032	Forte croissance économique
Fonds de la taxe sur l'essence	986 006	1 976 488	1 976 488	1 974 980	1 873 874	Forte croissance économique
Sous-total	1 376 608	2 305 619	2 800 619	2 746 811	2 545 906	

suite/

³ Commençant au cycle du budget des dépenses 2009-2010, les ressources de l'activité de programme Services internes sont présentées séparément des autres activités de programme. La distribution ne se fait plus entre les activités de programme restantes comme c'était le cas dans le précédent Budget principal des dépenses. Cela a eu une incidence sur la comparabilité entre exercices des données sur les dépenses et les ETP par activité de programme.

⁴ Une description des résultats du gouvernement du Canada peut être consultée sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>.



Résultat stratégique 2 : Une infrastructure publique efficiente et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens pour une économie concurrentielle, un environnement sain et de collectivités habitables.		
Indicateurs de rendement	Résultats	Rendement 2009-2010
Nombre d'ententes signées entre le Ministère et ses partenaires, nombre de projets approuvés par le Ministère, montant du financement fédéral engagé par le Ministère et financement de contrepartie des partenaires et autres intervenants.	<p>Dans le cadre du PAE, le Ministère a nettement accéléré le financement en vertu de plusieurs programmes, y compris le volet Grandes infrastructures du plan Chantiers Canada. Le volet Collectivités a également été accéléré, et les fonds ont été pleinement engagés dans toutes les provinces.</p> <p>Dans l'ensemble, pour tous les programmes relevant de ce résultat stratégique, le Ministère a engagé 8,6 milliards de dollars pour près de 3 100 projets représentant une valeur totale de 43,3 milliards de dollars. La section II décrit plus précisément chaque programme.</p>	<p>En collaborant avec ses partenaires pour accélérer le financement des projets et approuver les projets de manière efficace et efficiente, Infrastructure Canada honore ses importants engagements en vertu du PAE.</p> <p>Le Ministère a approuvé les projets et a engagé des fonds à un niveau sans précédent et en un temps record.</p>

(en milliers de dollars)

Activité de programme	2008-2009 Dépenses réelles	2009-2010 ⁵				Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada ⁶
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total Authorities	Dépenses réelles	
Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada	808	117 500	117 500	207 935	101 065	Forte croissance économique
Volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada	55 425	674 257	665 090	594 969	196 876	Forte croissance économique
Fonds pour l'infrastructure verte ⁷	voir note 7	voir note 7	200 000	5 160	5 760	Environnement propre et sain
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	505 429	484 239	513 410	648 876	420 202	Forte croissance économique
Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	220 324	483 763	483 763	483 763	221 766	Forte croissance économique
Fonds sur l'infrastructure frontalière	81 111	66 715	66 715	99 987	80 863	Forte croissance économique
Analyse économique et recherche	1 747	10 398	19 565	10 609	4 142	Économie novatrice et axée sur le savoir
Services internes	38 394	18 223	18 223	70 765	51 837	
Sous-total	903 238	1 855 095	2 084 266	2 122 064	1 082 511	

suite/

5 Commençant au cycle du budget des dépenses 2009-2010, les ressources de l'activité de programme Services internes sont présentées séparément des autres activités de programme. La distribution ne se fait plus entre les activités de programme restantes comme c'était le cas dans le précédent Budget principal des dépenses. Cela a eu une incidence sur la comparabilité entre exercices des données sur les dépenses et les ETP par activité de programme.

6 Une description des résultats du gouvernement du Canada peut être consultée sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>.

7 Il n'y a pas de données chiffrées des dépenses réelles 2008-2009 et du Budget principal des dépenses de 2009-2010 pour ce programme car il a été établi en février 2009, dans le cadre du Plan d'action économique (budget de 2009).



Résultat stratégique 3 : Les projets d'infrastructure prêts à démarrer reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral.		
Indicateurs de rendement	Résultats	Rendement 2009-2010
Nombre d'ententes signées entre le Ministère et ses partenaires, nombre de projets approuvés par le Ministère, montant du financement fédéral engagé par le Ministère et financement de contrepartie des partenaires et autres intervenants.	<p>En vertu de ce résultat stratégique, Infrastructure Canada a lancé les nouveaux programmes de financement découlant du PAE et engagé la totalité des fonds.</p> <p>Dans l'ensemble, depuis la création de tous les programmes relevant de ce résultat stratégique, le Ministère a engagé plus de 4,5 milliards de dollars pour plus de 5 000 projets représentant une valeur totale de 10,1 milliards de dollars. La section II décrit plus précisément chaque programme.</p> <p>Dans le cadre de ses activités, Infrastructure Canada alloue rapidement un financement temporaire à des projets prêts à démarrer afin de stimuler l'économie à court terme.</p>	En collaborant avec les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires, Infrastructure Canada est passé en quelques mois de la conception de programme à l'approbation de projets et à l'engagement des fonds.

(en milliers de dollars)

Activité de programme	2008-2009 Dépenses réelles	2009-2010⁸				Harmonisation avec les résultats du gouvernement du Canada⁹
		Budget principal des dépenses	Dépenses prévues	Total Autorités	Dépenses réelles	
Fonds de stimulation de l'infrastructure ¹⁰	voir note 10	voir note 10	2,000,000	496 729	493 129	Forte croissance économique
Complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada ¹⁰	voir note 10	voir note 10	250,000	30 045	30 745	Forte croissance économique
Soutien pour le Sommet du G8 (2010) ¹¹	voir note 11	voir note 11	voir note 11	50 000	40 669	Forte croissance économique
Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers ¹¹	voir note 11	voir note 11	voir note 11	25 000	25 100	Forte croissance économique
Sous-total			2 250 000	601 774	589 643	
Total des dépenses réelles	2 279 846	4 160 714	7 134 885	5 470 649	4 218 060	

8 Commencant au cycle du budget des dépenses 2009-2010, les ressources de l'activité de programme Services internes sont présentées séparément des autres activités de programme. La distribution ne se fait plus entre les activités de programme restantes comme c'était le cas dans le précédent Budget principal des dépenses. Cela a eu une incidence sur la comparabilité entre exercices des données sur les dépenses et les ETP par activité de programme.

9 Une description des résultats du gouvernement du Canada peut être consultée sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx>.

10 Il n'y a pas de données chiffrées des dépenses réelles 2008-2009 et du Budget principal des dépenses de 2009-2010 pour ce programme car il a été établi en février 2009, dans le cadre du Plan d'action économique (budget de 2009).

11 Il n'y a pas de données chiffrées des dépenses réelles 2008-2009, du Budget principal des dépenses de 2009-2010 et des dépenses prévues de 2009-2010 pour ce programme car il a été établi en février 2009, dans le cadre du Plan d'action économique (budget de 2009).



PROFIL DE PROJET

Préserver la culture inuite au Nunavut : Piqusilirvvik (Centre d'apprentissage culturel des Inuits)

Clyde River, Nunavut



Grâce à un appui financier de 182,68 millions de dollars du Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires, le Nunavut met en œuvre plusieurs projets, dont la construction d'un nouveau centre d'apprentissage culturel des Inuits sur la côte Nord-Est de l'île de Baffin. Le centre servira d'école et de centre d'apprentissage permettant aux anciens d'aider les jeunes à préserver leurs valeurs culturelles.

Le centre contribuera à protéger la culture et l'histoire des Inuits et jouera un rôle déterminant dans la promotion et dans la préservation, pour les générations futures, de la culture, de la langue et du patrimoine inuits.

I.3 Rôle des priorités dans la réalisation des résultats stratégiques

Les priorités d'Infrastructure Canada pour 2009-2010 incluaient une priorité opérationnelle et deux priorités de gestion qui relevaient d'engagements actuels ou antérieurs :

Priorité opérationnelle

- Accélérer l'investissement dans des projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux.

Priorités de gestion

- Tirer profit des occasions d'amélioration définies dans les évaluations du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) de 2008.
- Soutenir le renouvellement de la fonction publique et améliorer la gestion des personnes.



Tableau 6 : Liens entre les priorités et les résultats stratégiques

Priorités opérationnelles	Type ¹²	État	Liens avec le(s) résultat(s) stratégique(s)
1. Accélérer l'investissement dans des projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux.	Nouveau	En 2009-2010, Infrastructure Canada a lancé de nouveaux programmes dans le cadre du PAE et accéléré le financement relevant de programmes déjà établis. Le Ministère a négocié et signé des ententes avec toutes les provinces et tous les territoires, et approuvé et engagé près de 10,2 milliards de dollars pour plus de 6 100 projets. À l'échelle nationale, ce financement génère un investissement total de contrepartie dans l'infrastructure de près de 30,5 milliards de dollars. Le Ministère a effectué les investissements en un temps record au cours de la première année du PAE.	Résultat stratégique 1
Priorités opérationnelles	Type ¹²	État	Liens avec le(s) résultat(s) stratégique(s)
1. Tirer profit des occasions d'amélioration déterminées dans les évaluations du Cadre de responsabilisation de gestion (CRG) de 2008.	Nouveau	L'évaluation du CRG 2009-2010 d'Infrastructure Canada était généralement positive, avec des cotes améliorées dans certains secteurs de gestion clés. Par exemple, le Ministère a renforcé ses fonctions de vérification et d'évaluation internes, ce qui lui permet de mieux évaluer la pertinence, les progrès et le rapport coût-efficacité de ses programmes. Le Ministère élabore actuellement des mesures pour conserver ses cotes positives et améliorer les secteurs qui en ont besoin.	Résultat stratégique 1
2. Soutenir le renouvellement de la fonction publique et améliorer la gestion des personnes.	En cours	En 2009-2010, Infrastructure Canada a élaboré et mis en œuvre une vision de la gestion des personnes et révisé le plan intégré des activités et des ressources humaines (PIARH) pour intégrer sa vision à la planification des mesures, et concevoir des indicateurs mesurables. Le Comité de gestion des personnes surveille la mise en œuvre du plan; pour ce faire, il se réunit chaque mois et communique des statistiques chaque trimestre. C'est ainsi que le Ministère a amélioré ses résultats au regard des objectifs de recrutement et de maintien en poste et a réalisé des progrès importants à l'égard des priorités définies dans le Plan d'action pour le renouvellement de la fonction publique.	Résultat stratégique 1

¹² Le type est défini comme suit : **anciennement engagé** – engagé au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'année de référence du rapport; **continu** – engagé dans au moins trois exercices précédant l'année de référence du rapport; **nouveau** – nouvellement engagé dans l'exercice sur lequel porte le Rapport sur les plans et les priorités (RPP) ou le Rapport ministériel sur le rendement (RMR).



PROFIL DE PROJET

Usine de traitement des eaux potables Desjardins

Lévis, Québec



Un soutien financier de près de 10,8 millions de dollars du Fonds Chantiers Canada du gouvernement fédéral a permis d'améliorer l'installation de filtration des eaux Desjardins. Cette amélioration répond aux besoins croissants des collectivités et des secteurs industriel et commercial visant des réserves fiables d'eau potable à Lévis, Québec. Grâce à l'ajout de filtres et d'un système d'épuration aux rayons ultraviolets et à la rénovation du bâtiment, l'installation triplera presque sa capacité de production, de façon à combler les besoins locaux en eau pour les trente prochaines années.

I.4 Analyse de risque

I.4.1 Méthode d'analyse de risque

Infrastructure Canada applique une méthode globale pour déterminer, évaluer et gérer activement les risques à quatre niveaux distincts : stratégique, opérationnel, du programme et du projet. Le Ministère analyse régulièrement l'environnement afin de cerner les risques internes et externes. Ces risques sont ensuite analysés afin de déterminer leur probabilité et leur incidence éventuelle, et des stratégies d'atténuation sont élaborées. Toutes ces données sont saisies dans le Profil des risques du Ministère et dans le rapport semestriel sur les mesures d'atténuation des risques et la réévaluation des risques importants. Le Ministère analyse également les risques particuliers à ses programmes de grande envergure comme le Fonds de stimulation de l'infrastructure et le volet Grandes infrastructures de Chantiers Canada.



I.4.2 Évolution de la conjoncture et changement des priorités pan-gouvernementales

Ces dernières années, l'économie du Canada s'est heurtée à de grandes difficultés. Dans son plan d'action économique, le gouvernement du Canada a investi 12 milliards de dollars dans des améliorations à l'infrastructure comme mesure de stimulation de l'économie. Après la rencontre des premiers ministres en janvier 2009, Infrastructure Canada a agi rapidement pour réduire le chevauchement et simplifier les processus fédéraux de façon à accélérer le soutien financier du gouvernement fédéral à l'infrastructure. Le Ministère a engagé des fonds dans des milliers de projets en mettant en œuvre de nouveaux programmes et accéléré le financement relevant de programmes déjà établis, en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les municipalités. Il s'agissait notamment de déterminer quels projets de chaque sphère de compétence pouvaient être achevés au 31 mars 2011.

Dans le cadre du PAE, le gouvernement du Canada a lancé un partenariat national avec les provinces, les territoires et les municipalités, qui ont investi des fonds de contrepartie dans des projets et sélectionné les projets de construction pouvant faire l'objet d'un suivi et être substantiellement terminés au 31 mars 2011.

De son côté, Infrastructure Canada a simplifié ses processus d'examen et d'approbation des projets, et le gouvernement a approuvé une nouvelle réglementation destinée à accélérer les autorisations environnementales tout en protégeant l'environnement. Suite à cela, Infrastructure Canada a lancé les programmes et approuvé les projets en un temps record, permettant ainsi aux partenaires qui gèrent les travaux de construction de procéder rapidement.

I.4.3 Principaux risques graves

Capacités et compétences en matière de ressources humaines

Le Profil des risques du Ministère de 2009 a décrit les difficultés à surmonter en ce qui concerne les ressources humaines comme étant le risque le plus élevé pour ce qui est de la capacité du Ministère à remplir son mandat. Le Ministère s'est donc efforcé de réaliser son plan intégré des activités et des ressources humaines, de recruter des personnes compétentes et de diminuer le taux de roulement du personnel. Dans cette optique, le Ministère a mis en place des stratégies dynamiques de dotation, dispensé des séances d'orientation à ses nouveaux employés et élaboré des modèles de gestion et des outils de travail pour aider les employés. Grâce à ces efforts, ce risque est passé du niveau « acceptable » au niveau « gérable » dans le Profil des risques du Ministère.



I.4.4 Surveillance des projets d'infrastructure

L'accélération du traitement de milliers d'approbations de projets et du financement des infrastructures en partenariat avec les gouvernements provinciaux et territoriaux et les municipalités présentait un défi important du point de vue de la surveillance des projets. Cette difficulté a été évaluée comme le deuxième risque le plus important pesant sur la capacité d'Infrastructure Canada à remplir son mandat. Mais en prenant des mesures d'atténuation des risques telles que l'établissement de mécanismes de responsabilisation, la création de comités de surveillance et de gestion et la mise en place de systèmes d'examen plus rigoureux des demandes et de production de rapports pour les projets, la probabilité et l'incidence éventuelle de ce risque ont été réduites.

PROFIL DE PROJET

Travailler ensemble : Amélioration de la sécurité publique

Pouce Coupe, Colombie-Britannique



Avec une aide fédérale de 200 000 dollars du Fonds de stimulation de l'infrastructure, Pouce Coupe, un village de la vallée de Peace River en Colombie-Britannique, a construit et ouvert une nouvelle caserne de pompiers en 2009. Cette dernière abrite à présent les deux autopompes et le camion-citerne du village et fournit des installations de formation pour les bénévoles. Le village possède maintenant une caserne de pompiers moderne et bien équipée.

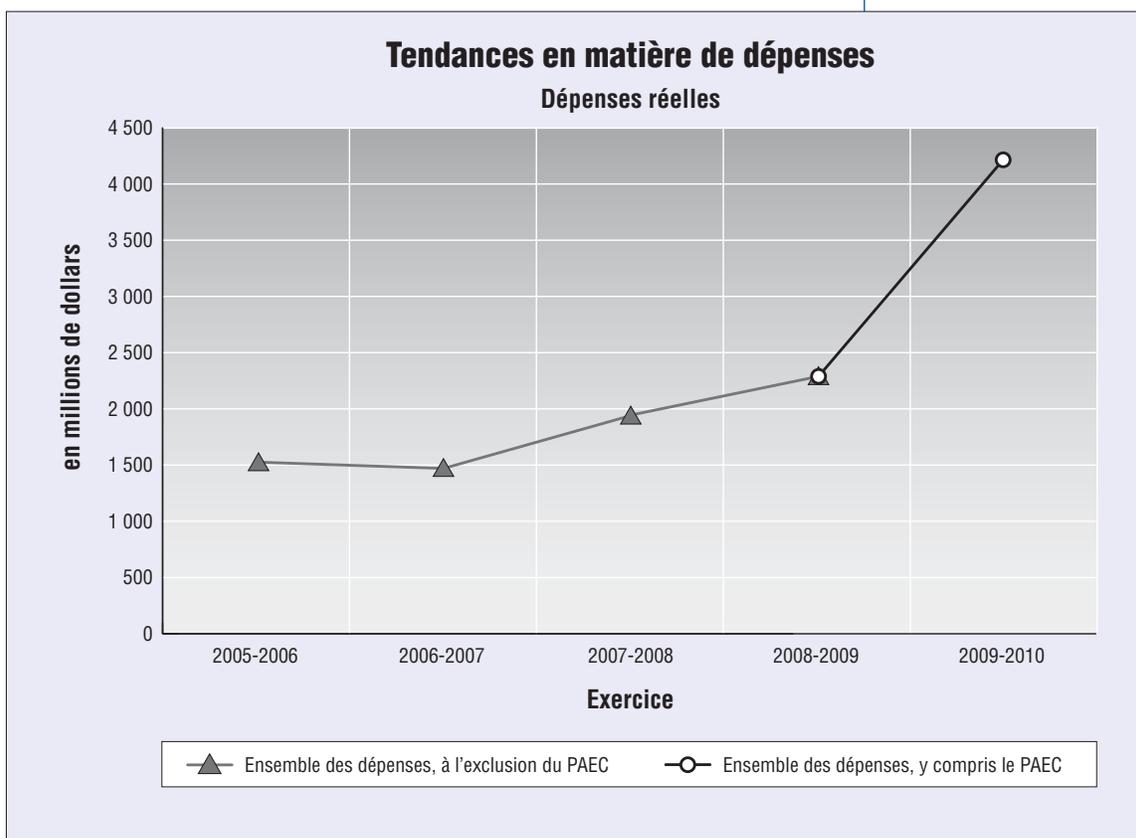


1.5 Profil des dépenses

1.5.1 Tendances au chapitre des dépenses du Ministère

Les dépenses d'Infrastructure Canada ont beaucoup augmenté, tandis que le Ministère a continué à mettre en œuvre les nouveaux programmes du Plan d'action économique (PAE) ainsi que ses programmes déjà établis. Le graphique 2 représente le profil de dépenses actuel et prévu du Ministère, de 2005-2006 à 2009-2010. Pour la période de 2005-2006 à 2007-2008, l'ensemble des dépenses comprenait toutes les sources de crédits parlementaires, soit le Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses, les crédits 10, 15 et 22 du Conseil du Trésor, et les rajustements de report. Les données sur les dépenses jusqu'à l'exercice 2009-2010 correspondent aux dépenses déjà prévues, auxquelles s'ajoutent les dépenses qui se rattachent aux nouveaux fonds pour l'infrastructure annoncés dans le budget de 2009. Les dépenses liées au PAE ont

Graphique 2 : Tendances en matière de dépenses du Ministère et le Plan d'action économique (PAE)



commencé à être engagées en 2009-2010 et devraient se poursuivre jusqu'en 2011-2012 (sauf en ce qui concerne le Fonds pour l'infrastructure verte, dont le financement devrait continuer jusqu'en 2013-2014).

En 2009-2010, Infrastructure Canada a investi dans l'infrastructure un montant sans précédent de 4,2 milliards de dollars dans le cadre de nouveaux programmes et de programmes appelés à disparaître. Les dépenses du Ministère ont augmenté de 85 % en 2008-2009, qui était également une année record.

L'autorisation législative relative au financement des programmes qui découlent du Plan d'action économique a été fournie par la *Loi d'exécution du budget*. Voici les programmes concernés : Fonds de stimulation de l'infrastructure, financement accéléré du Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires, Fonds pour l'infrastructure verte et Complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada; ces programmes devraient tous être terminés au 31 mars 2011.

1.5.2 Écarts dans les tendances au chapitre des dépenses de programmes

En 2009-2010, Infrastructure Canada a transféré un financement sans précédent aux provinces, aux territoires, aux municipalités et à des organisations sans but lucratif afin de soutenir des projets d'infrastructure publique. À l'aide d'une série de programmes de paiements de transfert, le Ministère soutient les investissements en faveur d'une infrastructure publique de qualité et économiquement rentable dans toutes les régions du pays.

La conception de programme reconnaît la responsabilité des provinces, des territoires et des municipalités à l'égard de la majorité des infrastructures publiques, ainsi que la participation d'Infrastructure Canada en tant que partenaire de financement. Le Ministère n'est pas chargé de la gestion des projets d'infrastructure, mais plutôt du remboursement des dépenses admissibles soumises par les gestionnaires de projets bénéficiaires des programmes de contribution, ou, s'il s'agit d'autres programmes de paiement de transfert, de la prestation, en vertu d'ententes signées, d'un financement de base stable aux provinces, aux territoires et aux municipalités.

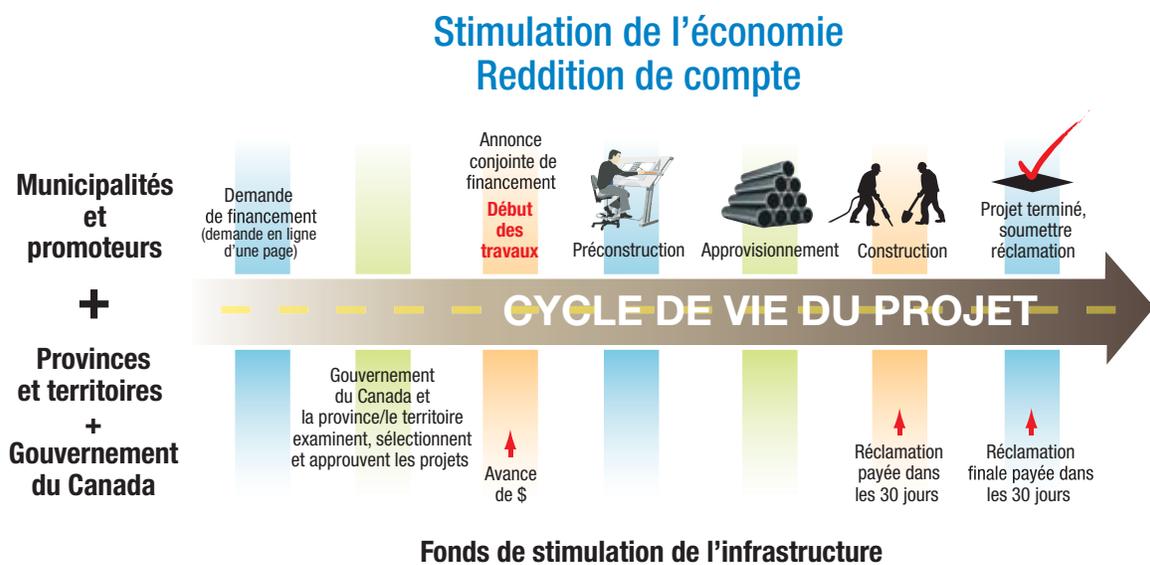
Il convient de noter que les flux de trésorerie du Ministère accusent un certain retard par rapport au taux réel des projets de construction et ne sont pas un bon indicateur de l'activité économique. Les travaux démarrent dès l'approbation du projet : les contrats sont établis, les plans sont définis, les matériaux sont



commandés et la construction commence. Le Ministère engage les fonds dès l'approbation, mais les fonds du gouvernement fédéral ne sont versés aux bénéficiaires que pour rembourser les coûts réellement engagés au moment de la construction. Bien souvent, les bénéficiaires attendent que le projet soit terminé avant de soumettre une réclamation. Lorsqu'il reçoit des réclamations complètes, le Ministère les paye dans les 30 jours.

Nous maintenons la collaboration avec nos partenaires afin de veiller à ce que nos prévisions soient aussi exactes que possible et de reporter les fonds d'Infrastructure Canada pour répondre aux besoins de nos partenaires.

C'est dans ce but qu'une somme non dépensée de 1,2 milliard de dollars des autorisations de 2009-2010 a été reportée aux années suivantes.



1.5.3 Crédits votés et législatifs

**Tableau 7 : Crédits votés et législatifs
compris dans le Budget principal des dépenses
(en milliers de dollars)**

Numéro du crédit ou crédit d'origine législative (L)	Libellé tronqué du crédit ou du crédit d'origine législative	2007-2008 Dépenses réelles	2008-2009 Dépenses réelles	2009-2010 Budget principal des dépenses	2009-2010 Dépenses réelles
50	Dépenses de fonctionnement	35 177	36 637	40 283	59 391
55	Contributions	1 917 009	2 240 257	4 117 074	3 448 906
(L)	Contributions ¹³	—	—	—	705 317
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 582	2 952	3 357	4 446
Total		1 954 768	2 279 846	4 160 714	4 218 060

En 2009-2010, Infrastructure Canada a consacré à l'infrastructure un montant sans précédent de plus de 4,2 milliards de dollars dans le cadre de nouveaux programmes et de programmes appelés à disparaître, pour atteindre les résultats attendus de ses activités de programme et contribuer à ses résultats stratégiques. Il s'agit d'une augmentation de 1,9 milliard de dollars par rapport à l'année précédente. Cela s'explique surtout par le nouveau financement reçu pour le Fonds Chantiers Canada (FCC), le doublement du Fonds de la taxe sur l'essence (FTE) et les nouveaux programmes établis par le Plan d'action économique (PAE) dans le budget de 2009.

Le Budget principal des dépenses peut être consulté à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20092010/p2-fra.asp>.

¹³ L'autorisation législative relative au financement des programmes qui découlent du Plan d'action économique a été accordée par la *Loi d'exécution du budget*. Voici les programmes : Fonds de stimulation de l'infrastructure, financement accéléré du Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires, Fonds pour l'infrastructure verte et complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada; ces programmes devraient tous être terminés au 31 mars 2011.



Section II : Analyse des activités de programme par résultat stratégique

2.1 Activités de programme et résultats stratégiques

Pour réaliser son mandat, Infrastructure Canada compte trois résultats stratégiques :

- 1. les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral pour leurs priorités liées à l'infrastructure;*
- 2. une infrastructure publique efficiente et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens au sein d'une économie concurrentielle, d'un environnement sain et de collectivités habitables; et*
- 3. les projets d'infrastructure prêts à démarrer reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral.*

Les résultats stratégiques délimitent trois secteurs d'activité principaux du Ministère. Ils font ressortir les retombées à long terme de nos investissements d'infrastructure dans le cadre de programmes tels que le plan Chantiers Canada, et les activités plus temporaires du Ministère telles que l'appui financier important consenti dans le cadre du Plan d'action économique.

Les résultats stratégiques reflètent également les exigences de la Politique sur la structure de la gestion, des ressources et des résultats et servent d'objectifs tangibles et facilement mesurables au Ministère, en s'inscrivant dans la portée de ses interventions.

L'information contenue dans la présente section est organisée en fonction de la structure de l'architecture courante des activités de programme d'Infrastructure Canada, qui comprend les 13 activités de programme suivantes : le Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires, le Fonds de la taxe sur l'essence, le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada, le Fonds pour l'infrastructure verte, le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique, le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, le Fonds sur l'infrastructure frontalière, l'Analyse économique et la recherche, le Fonds de stimulation de l'infrastructure, le soutien pour le Sommet du G8 (2010) et le Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers; à cela s'ajoute l'activité des Services internes, qui soutiennent tous les résultats stratégiques.



Dans l'ensemble, les résultats attendus des activités de programme sont la construction, le renouvellement ou l'amélioration de l'infrastructure publique, ce qui appuie les objectifs généraux du gouvernement : une économie concurrentielle, un environnement sain et des collectivités habitables.

Comme il a été mentionné auparavant dans le rapport, on a modifié de manière importante les structures de l'AAP du Ministère au fil des années pour tenir compte de l'augmentation continue de ses programmes et de l'élargissement de la portée de son mandat. Le Ministère élabore actuellement un nouveau cadre de mesure du rendement qui reflètera les modifications apportées à ses objectifs et à ses activités. Il adoptera une approche globale et horizontale de la gestion du rendement, et établira des indicateurs et des objectifs de rendement pour chacune des activités de programme.

2.2 Résultat stratégique I

Les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral pour leurs priorités liées à l'infrastructure.

2.2.1 Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires

Tableau 8 : Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires

Sommaire de l'activité de programme : Selon sa conception initiale, le Fonds de financement de base des P/T vise à fournir un niveau de financement de base prédéterminé, établi à 25 millions de dollars par an sur sept ans, aux provinces et aux territoires pour leurs initiatives en matière d'infrastructure. Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement du Canada a offert à chaque province et territoire la possibilité d'accélérer le financement de ce programme afin de stimuler l'économie à court terme. Le Ministère a traité plus rapidement la négociation et l'exécution de huit ententes de financement accéléré, ce qui permet l'approbation rapide des propositions de financement soumises par les provinces et les territoires, et il a engagé plus de 1,1 milliard de dollars dans des projets d'infrastructure en 2009-2010. Les provinces et les territoires soumettent une liste de projets d'infrastructure dans un plan d'immobilisations, et les fonds du gouvernement fédéral sont transférés dès que les plans d'immobilisations sont approuvés par le ministre. Les plans d'immobilisations peuvent concerner des projets d'infrastructure admissibles comme la construction, la réfection et l'entretien liés à la sûreté des infrastructures dans presque toutes les catégories de projets admissibles du Fonds Chantiers Canada, et les infrastructures des routes secondaires provinciales. Les paiements sont effectués à l'avance, et les provinces et les territoires peuvent mettre ces ressources financières en commun, les accumuler ou les gérer afin de disposer d'une marge de manœuvre dans la mise en œuvre. De par sa conception, le programme devait contribuer au rétablissement de l'équilibre financier tout en améliorant le réseau d'infrastructure publique. Il renforce également la compétitivité économique et la productivité, et contribue à l'assainissement de l'air, de l'eau et du sol, et à des collectivités en meilleure santé et plus dynamiques. Les Canadiens de toutes les provinces et de tous les territoires profitent de cet investissement dans la modernisation de l'infrastructure publique, en

suite/



particulier dans les provinces et villes dont la population est moins nombreuse. Les paiements sont transférés aux provinces et aux territoires, mais les bénéficiaires finaux peuvent être également des administrations locales et régionales, ou des organismes du secteur privé. Les provinces verseront des fonds de contrepartie (part du gouvernement fédéral de 50 %) tout comme les territoires (part du gouvernement fédéral de 75 %) de façon que les investissements de tous les ordres de gouvernement soient optimisés.

Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
824 131	771 831	672 032	5	2	3

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<p>En 2009-2010, Infrastructure Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a négocié et signé avec les provinces et territoires huit ententes d'accélération visant le Fonds de financement de base P/T afin de permettre l'accélération et la stimulation économique à court terme; • a approuvé 20 plans d'immobilisations provinciaux et territoriaux, prévoyant un investissement de plus de 1,1 milliard de dollars dans 318 projets distincts; • a généré près de 1,65 milliard de dollars de financement de contrepartie des provinces, des territoires et d'autres bailleurs de fonds, ce qui porte la valeur totale des projets approuvés dans le cadre du Fonds à plus de 2,75 milliards de dollars. 	<p>Nombre d'ententes accélérées signées.</p> <p>Nombre d'initiatives approuvées.</p> <p>Financement fédéral engagé.</p> <p>Financement de contrepartie.</p>	<p>Signer des ententes avec toutes les provinces afin d'accélérer la mise en œuvre des programmes.</p> <p>Approuver toutes les initiatives relevant du programme.</p> <p>Engager toute l'enveloppe budgétaire prévue par le programme.</p> <p>Obtenir un financement de contrepartie des autres partenaires au moins égal au financement fédéral.</p>	<p>Huit ententes ont été signées.</p> <p>318 initiatives ont été approuvées.</p> <p>1,1 milliard de dollars ont été engagés.</p> <p>Un financement de contrepartie de 1,6 milliard de dollars a été obtenu.</p>	<p>En 2009-2010, le programme a permis de fournir promptement un financement accéléré pour des initiatives à travers le Canada, et généré un financement de contrepartie important des partenaires.</p> <p>Les modalités du Fonds de financement de base P/T ont été modifiées pour accélérer le financement en 2009-2010 et en 2010 à l'appui du Plan d'action économique.</p> <p>Le Ministère est parvenu à traiter rapidement la négociation et l'exécution des ententes avec les provinces et les territoires qui ont choisi le financement accéléré.</p> <p>Les plans d'immobilisations soumis par les provinces et les territoires ont été rapidement approuvés, tandis que des mesures adéquates de contrôle des programmes ont été maintenues.</p>



Plan d'action économique (PAE) : Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement du Canada s'est engagé à accélérer les investissements existants dans l'infrastructure grâce au Fonds. Dans les provinces et dans les territoires qui ont consenti à partager les frais et à fournir une contrepartie égale au financement fédéral, le programme a ciblé les projets de construction pouvant démarrer au cours des exercices 2009-2010 et 2010-2011. Au 31 mars 2010, huit administrations avaient signé des ententes de financement accéléré. En 2009-2010, le financement accéléré atteignait au total 179,4 millions de dollars.

Retombées pour les Canadiens : Le Fonds de financement de base pour les infrastructures des provinces et des territoires fournit un financement annuel stable et prévisible. Il donne également une grande souplesse aux provinces et aux territoires pour traiter leurs priorités en matière d'infrastructure essentielle, y compris pour la plupart des catégories du Fonds Chantiers Canada, toute l'infrastructure routière et les travaux de réfection liés à la sécurité. En accélérant le financement dans le cadre du PAE, le Ministère a fourni une importante stimulation financière à l'économie et contribué à la prospérité à long terme des collectivités.

Analyse du rendement : En 2009-2010, Infrastructure Canada a traité plus rapidement la négociation et l'exécution des ententes afin d'accélérer le financement avec les huit provinces et territoires suivants : Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Manitoba, Québec, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Territoires du Nord-Ouest. De plus, le Ministère a promptement approuvé 20 plans d'immobilisations de ces provinces et territoires, ce qui a entraîné des engagements financiers fédéraux représentant au total de plus 1,1 milliard de dollars pour 318 projets. Ces plans ont mobilisé par effet multiplicateur 1,65 milliard de dollars de contribution des provinces, des territoires, des municipalités et d'autres partenaires de financement. Le reste des fonds sera versé une fois que les provinces et les territoires auront satisfait aux autres conditions de paiement de leurs ententes de financement.

Leçons tirées : En 2009-2010, Infrastructure Canada a mis l'accent sur la transition intervenue dans le Fonds, depuis le lancement du programme et la négociation des ententes de financement jusqu'à l'accélération du programme, l'approbation des plans d'immobilisations et rapports de dépenses annuels et l'accélération des paiements. Depuis sa création, le programme a été très efficace, et l'exercice 2009-2010 n'a pas fait exception.



Les ententes signées de financement accéléré, l'approbation rapide des plans d'immobilisations, les engagements financiers et les investissements supplémentaires obtenus en contrepartie font ressortir les avantages importants que peut apporter la rationalisation des programmes. Cette expérience sera utile à Infrastructure Canada et à d'autres ministères au moment où les futurs programmes de transfert seront élaborés, conçus et mis en œuvre compte tenu des priorités en matière de politique publique.

2.2.2 Fonds de la taxe sur l'essence

Tableau 9 : Fonds de la taxe sur l'essence

<p>Sommaire des activités de programme : Le Fonds de la taxe sur l'essence permet aux municipalités d'obtenir un financement à long terme prévisible et de prendre des décisions locales pour construire et remettre à neuf leurs infrastructures publiques essentielles. Le gouvernement fédéral a conclu des ententes relatives au Fonds de la taxe sur l'essence avec les provinces, les territoires, l'Association des municipalités de l'Ontario, l'Union of British Columbia Municipalities et la Ville de Toronto. Ces ententes établissent un cadre de responsabilisation par lequel le gouvernement du Canada peut verser le financement du Fonds de la taxe sur l'essence deux fois par an aux signataires qui, à leur tour, les versent aux municipalités selon une formule d'affectation convenue. Quant aux municipalités, elles décident de la priorité des projets en fonction des catégories d'investissement établies. Les projets visent à améliorer la propreté de l'air et de l'eau, à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à accroître durablement les capacités de planification des collectivités. Les municipalités peuvent mettre les fonds en commun, les placer ou emprunter proportionnellement au montant reçu, ce qui leur donne une importante marge de manœuvre supplémentaire. Les bénéficiaires admissibles doivent rendre compte chaque année de leur utilisation des fonds et de leur conformité aux modalités des ententes fédérales-provinciales relatives au Fonds de la taxe sur l'essence. Le budget de 2007 a alloué un nouveau financement de 8 milliards de dollars et prolongé le Fonds de la taxe sur l'essence de 2010 à 2014, le doublant ainsi à 2 milliards de dollars par an. Dans le budget de 2008, il a été annoncé que le gouvernement comptait rendre le fonds permanent.</p>					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
1 976 488	1 974 980	1 873 874	15	15	0

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<p>En 2009-2010, Infrastructure Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a modifié toutes les ententes relatives au Fonds de la taxe sur l'essence pour tenir compte du prolongement du financement de 2010 à 2014 et confirmer les affectations aux municipalités jusqu'en 2014; 	<p>Financement fédéral reçu par les municipalités.</p> <p>Nombre de municipalités bénéficiaires de financement du Fonds de la taxe sur l'essence.</p>	<p>Les municipalités ont reçu 95 % des fonds transférés aux provinces et aux territoires en 2008-2009.</p> <p>95 % des 3 612 municipalités admissibles ont reçu leurs affectations.</p>	<p>959 millions de dollars ont été transférés aux municipalités (97,1 %) en 2008-2009.</p> <p>93 % des municipalités (plus de 1 500) ont reçu leurs affectations du Fonds de la taxe sur l'essence.</p>	<p>Depuis la création du programme en 2005, 5,5 milliards de dollars ont été transférés grâce au Fonds par le gouvernement du Canada pour les infrastructures municipales, et plus de 3 400 municipalités ont reçu du financement.</p>

suite/



Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<ul style="list-style-type: none"> • a aidé les signataires à préparer les rapports sur les résultats obtenus par leur province ou leur territoire, qui démontrent comment le programme atteint les résultats visés; et • à l'appui du PAE, le Ministère a accéléré le premier paiement du Fonds de la taxe sur l'essence 2009-2010 pour aider les municipalités à profiter davantage de la saison de construction du printemps et de l'été. 	<p>Nombre d'ententes de prolongation signées.</p> <p>Nombre d'administrations ayant produit des rapports sur les résultats.</p>	<p>Signer des ententes de prolongation avec les 13 provinces et territoires.</p> <p>Les 13 provinces et territoires produisent des rapports sur les résultats.</p>	<p>Les 13 provinces et territoires ont signé des ententes de prolongation et confirmé les affectations municipales.</p> <p>Les 13 provinces et territoires ont produit des rapports sur les résultats.</p>	<p>Les municipalités ont injecté les fonds transférés dans environ 7 000 projets.</p> <p>D'après la synthèse nationale des rapports sur les résultats de toutes les administrations, les sommes provenant du Fonds de la taxe sur l'essence ont permis d'achever 3 395 projets; les catégories d'investissement les plus importantes concernent l'eau, les eaux usées et les transports publics.</p>

Plan d'action économique (PAE) : En 2008-2009 et en 2009-2010, Infrastructure Canada a versé les premiers paiements aux signataires plus rapidement, soit trois mois à l'avance, pour que les municipalités puissent profiter de la saison de construction du printemps et de l'été.

Retombées pour les Canadiens : Comme le financement prévisible à long terme et la prise de décisions locale sont combinés, les municipalités sont plus à même de planifier et d'investir durablement dans des infrastructures publiques essentielles, qui contribuent à l'assainissement de l'air et de l'eau et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Depuis le lancement du programme, 5,5 milliards de dollars du Fonds de la taxe sur l'essence ont été transférés du gouvernement fédéral aux municipalités bénéficiaires. Les administrations présentent chaque année un rapport où figurent toutes les dépenses engagées au cours de l'exercice précédent. En 2009-2010, Infrastructure Canada a reçu les résultats de l'exercice 2008-2009, qui montrent que les municipalités ont, à partir des fonds transférés, investi près de 2,2 milliards de dollars dans plus de 7 000 projets.



Analyse du rendement : En 2009-2010, Infrastructure Canada a assuré la coordination et collaboré avec les provinces, les territoires et les municipalités pour mettre en œuvre et administrer le Fonds. Le Ministère a terminé les modifications des ententes relatives au Fonds de la taxe sur l'essence pour prolonger le financement jusqu'en 2014 et a déterminé les affectations annuelles issues des transferts pour la période de prolongation, ce qui permet une planification prévisible et à long terme de l'infrastructure. Le Ministère a également aidé tous les signataires à préparer leurs rapports sur les résultats. Selon la synthèse nationale de tous les rapports sur les résultats, les investissements du Fonds de la taxe sur l'essence ont permis d'achever 3 395 projets, dont beaucoup concernent l'eau, les eaux usées et les transports publics.

Leçons tirées : L'évaluation formative du Fonds de la taxe sur l'essence et les rapports sur les résultats présentés par les signataires démontrent que le Fonds permet de répondre efficacement aux besoins en infrastructure des municipalités canadiennes et d'atteindre ses objectifs d'assainissement de l'air et de l'eau, et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, on peut encore améliorer les rapports et les communications aux Canadiens sur les réalisations du programme. Infrastructure Canada collaborera avec les signataires afin de faire mieux connaître les projets aux Canadiens, en mettant l'accent sur les grandes villes.

Par ailleurs, Infrastructure Canada améliore continuellement la gestion des données relatives au Fonds, en les simplifiant et en les intégrant entre les signataires, et il renforce également l'intégrité des données. La collecte des données pertinentes est un défi permanent, et le Ministère s'efforcera d'examiner et de simplifier les exigences en matière de données concernant les engagements quant aux dépenses d'immobilisations.



2.3 Résultat stratégique 2

Une infrastructure publique efficiente et de qualité qui répond aux besoins des Canadiens, au sein d'une économie concurrentielle, d'un environnement sain et de collectivités habitables.

2.3.1 Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada

Tableau 10 : Volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada

Sommaire des activités de programme : Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada vise à répondre aux contraintes particulières liées à l'infrastructure des petites collectivités de moins de 100 000 habitants. Reposant sur une collaboration avec les partenaires d'exécution fédéraux et les bénéficiaires, il doit répondre aux besoins de construction, de renouvellement et d'amélioration des infrastructures de base liées, notamment, à l'eau potable, au traitement des eaux usées, aux routes locales et à d'autres besoins des petites collectivités. Le fonds finance en général un tiers des coûts des projets et génère un financement de contrepartie de la part de la province et de la municipalité égal respectivement à celui du gouvernement fédéral.					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues ¹⁴	Ressources réelles	Écart
117 500	207 935	101 065	voir note 14	13	Sans objet

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
En 2009-2010 Infrastructure Canada : • a collaboré avec ses partenaires d'exécution fédéraux et les provinces à la sélection complète des projets visés par le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada (VC du FCC);	Nombre d'ententes signées. Nombre de projets approuvés Financement fédéral engagé.	Signer des ententes de contribution ciblées. Approuver les projets visés par le programme de financement annoncé. Engager le reste du financement fédéral de 524,4 millions de dollars provenant de l'enveloppe budgétaire.	Les dix ententes de contribution ont été signées avant 2009-2010. 859 projets ont été approuvés depuis la création du programme. 524,4 millions de dollars de financement fédéral ont été engagés, portant l'engagement fédéral à plus de 1 milliard de dollars au total.	Depuis la création du programme en 2007, plus de 1 milliard de dollars ont été engagés par le gouvernement fédéral à l'appui de 859 projets, financement qui a généré un financement de contrepartie de 2,1 milliards de dollars en plus pour l'infrastructure.

suite/

¹⁴ Il n'y a pas de données chiffrées sur les ressources humaines prévues en 2009-2010 pour le programme. En novembre 2009, le programme est devenu une nouvelle activité de programme, et avant cette date, c'était un programme de financement qui relevait de l'ancienne activité de programme Financement axé sur les projets d'infrastructure ciblés. Les ressources humaines prévues en 2009-2010 concernent donc l'ancienne activité de programme.



Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<ul style="list-style-type: none"> • a accéléré les approbations des projets relevant du volet Collectivités pour que les collectivités et les provinces puissent avoir accès au complément de 500 millions de dollars annoncé dans le budget de 2009; et • a engagé la totalité du financement prévu par le programme. 	Financement de contrepartie. Nombre de projets achevés/en cours.	Obtenir un financement de contrepartie des autres partenaires au moins égal au financement fédéral. Lancer et achever les projets dans les délais fixés.	Un financement de contrepartie de plus de 1 milliard de dollars a été obtenu des partenaires en 2009-2010. 90 projets ont été achevés et 500 autres sont en cours.	Comme Infrastructure Canada a pu engager la totalité des fonds, les collectivités ont pu avoir accès au complément de 500 millions de dollars prévu dans le cadre du Plan d'action économique et engager ces fonds.

Plan d'action économique (PAE) : Dans le cadre du PAE, le budget de 2009 a prévu un complément pour le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada de 500 millions de dollars supplémentaires sur deux ans pour des projets pouvant être substantiellement terminés au 31 mars 2011. Pour avoir accès au complément, il fallait engager la totalité de l'affectation du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada. D'importants efforts ont été déployés dans le cadre du PAE pour accélérer le processus d'approbation des projets relevant de cette activité de programme, qui englobe les projets relatifs à la sécurité de l'approvisionnement en eau potable, aux mesures d'atténuation des effets des catastrophes, au réaménagement des friches industrielles et aux routes et aux ponts locaux.

Depuis le lancement du PAE, tous les fonds du complément du volet Collectivités (plus de 1 milliard de dollars) ont été engagés pour appuyer plus de 859 projets dans des collectivités de toutes les régions du Canada. Comme ces projets sont financés par Chantiers Canada, ils n'ont pas à être terminés avant le 31 mars 2011.

Retombées pour les Canadiens : Le volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada répond aux besoins locaux des petites collectivités canadiennes. Les contributions d'Infrastructure Canada dans le cadre de ce volet permettent la construction ou la réfection de l'infrastructure, un investissement qui pourrait dépasser les capacités budgétaires normales des collectivités. Le programme contribue à une croissance solide de l'économie et de la productivité, à une amélioration de la qualité de l'eau, de l'air et du sol, et à des collectivités solides, compétitives et durables.



Analyse du rendement : En 2009-2010, Infrastructure Canada a collaboré avec les partenaires d'exécution fédéraux et les provinces pour terminer la sélection des projets visés par le fonds. En 2009-2010, un financement fédéral de 524,4 millions de dollars a été engagé et a généré une contribution supplémentaire de contrepartie de plus de 1 milliard de dollars. En outre, 90 projets ont été achevés, et 500 autres projets sont en cours. Les catégories d'investissements les plus importantes concernaient les infrastructures de traitement des eaux usées (122 projets) et d'approvisionnement en eau (146 projets).

Au 31 mars 2010, tout le financement fédéral prévu de 1 milliard de dollars avait été engagé à l'appui de 859 projets à petite échelle de collectivités de moins de 100 000 habitants. Ces dernières ont donc pu avoir accès au complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, comme l'indiquait le Plan d'action économique.

Leçons tirées : Une évaluation du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada n'a pas été effectuée car le programme en est encore à un stade relativement précoce de son cycle de vie. Cependant, une évaluation est prévue en 2013 ou avant. Le volet Collectivités profite des leçons tirées de programmes antérieurs d'Infrastructure Canada comme le Programme infrastructure Canada (PIC) et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR). Par exemple, l'évaluation formative du PIC recommandait que le Ministère étudie les moyens d'améliorer la qualité des données, tout en collaborant avec les partenaires d'exécution fédéraux et les provinces et territoires partenaires à l'amélioration de la prestation de programme, et qu'il s'efforce également, à l'interne, de renforcer et de simplifier les indicateurs de rendement. Ces recommandations ont été prises en compte dans l'élaboration du volet Collectivités.



2.3.2 Volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada

Tableau 11 : Volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada

Sommaire des activités de programme : Le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada vise les projets d'infrastructure stratégique de grande envergure, d'importance nationale et régionale. Il augmente l'investissement global dans l'infrastructure publique et contribue aux objectifs généraux du gouvernement fédéral, à savoir la croissance économique, l'assainissement de l'environnement et des collectivités fortes et prospères. Au moins deux tiers des fonds doivent aller aux priorités nationales liées à l'eau, aux eaux usées, aux transports publics, aux routes principales du réseau routier national et à l'énergie verte. Le volet Grandes infrastructures compte 11 autres catégories admissibles d'investissement, et les projets prioritaires sont sélectionnés à l'issue de discussions avec les provinces. Avec un financement fédéral allant jusqu'à 50 % selon une formule de partage des coûts, le volet optimise les contributions des autres partenaires afin d'accroître l'investissement global dans l'infrastructure. Les bénéficiaires admissibles sont les provinces, les administrations locales ou régionales, des organismes publics, des organisations sans but lucratif et des entreprises privées. Les projets doivent être justifiés par une analyse de rentabilisation qui est examinée en fonction des critères principaux du programme. Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement a pris l'engagement d'accélérer le financement. Pour respecter ce même engagement, le Ministère a rationalisé le processus d'évaluation et d'approbation des projets visés par ce volet, en le simplifiant et en élaborant un processus d'examen plus efficace pour que les projets puissent commencer plus tôt.

Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues ¹⁵	Ressources réelles	Écart
665 090	594 969	196 876	voir note 15	21	Sans objet

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<p>En 2009-2010, Infrastructure Canada a collaboré avec les provinces et d'autres intervenants afin de sélectionner, d'examiner et d'approuver rapidement les projets. Le financement est presque totalement engagé dans six provinces.</p> <p>Le Ministère a simplifié et rationalisé le processus fédéral d'examen et d'approbation des projets. Rien qu'en 2009-2010, dans le cadre de ce processus, plus de 2,3 milliards de dollars ont été engagés par le gouvernement fédéral dans 84 grands projets. Ce financement a permis d'obtenir près de 6 milliards de dollars de nouveaux engagements financiers de contrepartie.</p>	<p>Nombre de projets approuvés.</p> <p>Financement de contrepartie.</p> <p>Nombre de projets achevés/en cours.</p>	<p>Approuver les projets visés par le programme de financement annoncé.</p> <p>Obtenir un financement de contrepartie des autres partenaires au moins égal au financement fédéral.</p> <p>Lancer et achever les projets dans les délais fixés.</p>	<p>En 2009-2010, un financement fédéral de 2,3 milliards de dollars a été approuvé pour 84 projets.</p> <p>Au total, un financement de contrepartie des partenaires de près de 6 milliards de dollars a été obtenu.</p> <p>En 2009-2010, les travaux de 34 grands projets ont commencé. Six grands projets ont été achevés.</p>	<p>Au cours de la période 2009-2010 visée par le rapport, le programme a été simplifié et accéléré avec succès.</p>

suite/

¹⁵ Il n'y a pas de données chiffrées sur les ressources humaines prévues en 2009-2010 pour le programme. En novembre 2009, le programme est devenu une nouvelle activité de programme, et avant cette date, c'était un programme de financement qui relevait de l'ancienne activité de programme Financement axé sur les projets d'infrastructure ciblés. Les ressources humaines prévues en 2009-2010 concernent donc l'ancienne activité de programme.



Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<p>Depuis le lancement du volet Grandes infrastructures aux termes du budget de 2007, 5,7 milliards ont été engagés dans de grands projets à travers le Canada.</p> <p>Grâce à la rationalisation du processus d'approbation et d'examen des projets, les promoteurs ont pu commencer plus tôt la construction. En 2009-2010, près de 34 grands projets ont démarré, ce qui a porté à 48 le nombre total de projets en cours depuis la mise en place du fonds.</p> <p>En 2009-2010, six grands projets d'une valeur de 35,7 millions de dollars (13,85 millions de dollars d'investissement fédéral) ont été achevés.</p>				

Plan d'action économique (PAE) : Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement a pris l'engagement d'accélérer le financement prévu aux termes du plan Chantiers Canada. Pour respecter cet engagement, le Ministère a simplifié et rationalisé le processus d'évaluation et d'approbation des projets, pour que les projets puissent commencer plus tôt. Par ce nouveau processus, un nouveau financement fédéral de plus de 2,3 milliards de dollars a été approuvé en 2009-2010 pour 84 projets prioritaires.

Retombées pour les Canadiens : Le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada fournit aux Canadiens des projets d'infrastructures modernes, stratégiques et de grande envergure qui reflètent les priorités du gouvernement, à savoir la croissance solide de l'économie et de la productivité, un environnement sain et durable et des collectivités canadiennes plus fortes. Au moins les deux tiers du financement doivent aller aux priorités nationales liées à l'eau, aux eaux usées, aux transports publics, aux routes principales du réseau routier national et à l'énergie verte, de façon à ce que les Canadiens puissent bénéficier d'infrastructures neuves et modernes dans les secteurs les plus vitaux. Jusqu'à présent, Infrastructure Canada a engagé environ 84 % des fonds du volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada dans des projets des catégories précitées.



D'autres renseignements sur les engagements fédéraux depuis la création du volet sont présentés dans le tableau qui suit, par catégorie.

Catégorie	Nombre de projets	Coût total du projet (en milliers de dollars)	Part fédérale (en milliers de dollars)
Priorités nationales			
Infrastructure d'eau potable	7	545 668	169 455
Infrastructure liée à l'énergie verte	1	14 789	4 500
Infrastructure du réseau routier national	46	7 931 391	2 438 469
Infrastructure des transports publics	20	7 080 062	1 932 519
Infrastructure de traitement des eaux usées	9	638 751	217 008
Total des priorités nationales	83	16 210 661	4 761 950
Priorités locales			
Infrastructure de réaménagement des friches industrielles	1	120 000	30 000
Infrastructure liée à la connectivité et à la large bande	1	221 458	55 000
Infrastructure culturelle	14	895 930	261 820
Infrastructure d'atténuation des effets des catastrophes	1	665 000	141 500
Infrastructure routière locale	8	361 040	142 458
Infrastructure récréative	8	215 322	59 414
Infrastructure sportive	5	396 694	109 550
Infrastructure touristique	4	384 131	120 000
Total des priorités locales	42	3 259 575	919 742
Total	125	19 470 236	5 681 692

Analyse du rendement : Depuis la présentation du volet dans le budget de 2007, 5,7 milliards de dollars, soit environ 84 % des fonds disponibles, ont été engagés pour 125 grands projets dans toutes les régions du pays (au 31 mars 2010). Les fonds du programme sont presque complètement engagés dans six des dix provinces.

Pour accélérer le financement, le Ministère a rationalisé le processus fédéral d'examen et d'approbation des projets, en simplifiant les critères et en réduisant la quantité d'informations requises dans le processus d'évaluation du projet. Il s'agissait notamment de réduire le nombre d'évaluations environnementales fédérales distinctes pour les projets d'infrastructure financés dans le cadre du plan Chantiers Canada, en apportant des changements à la *Loi sur la protection des eaux navigables*, qui ont été promulgués avec la *Loi d'exécution du budget* en mars 2009. Plusieurs règlements aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* ont également été établis et sont



entrés en vigueur en mars 2009. Ces mesures ont considérablement diminué le temps requis pour les approbations fédérales des projets visés par ce volet. Dans le cadre de ce nouveau processus, 84 grands projets ont été approuvés en 2009-2010 seulement.

En 2009-2010, grâce à la rationalisation des processus, les fonds ont pu être versés plus rapidement, et les promoteurs ont pu commencer la construction plus tôt. En 2009-2010, environ 34 grands projets ont démarré. Durant cette même période, six grands projets d'une valeur de 35,7 millions de dollars (13,85 millions de dollars de contribution fédérale) ont été achevés.

Leçons tirées : Les mesures prises pour accélérer le financement ont été efficaces. On a pu accélérer la sélection des projets prioritaires en collaborant étroitement avec les provinces et les autres intervenants. La simplification et la rationalisation du processus fédéral ont permis aux fonctionnaires fédéraux d'examiner rapidement les projets aux fins du financement tout en exerçant la diligence requise. Les mesures de rationalisation et de simplification du processus d'examen fédéral doivent continuer à être appliquées et être prises en compte dans la conception de toute programmation future.

2.3.3 Fonds pour l'infrastructure verte

Tableau 12 : Fonds pour l'infrastructure verte

Sommaire des activités de programme : D'une durée de cinq ans, le Fonds pour l'infrastructure verte de 1 milliard de dollars vise à soutenir les projets d'infrastructure qui favorisent l'assainissement de l'air et de l'eau, et la réduction des gaz à effet de serre. Les investissements qui ciblent l'infrastructure verte peuvent contribuer à l'amélioration de l'environnement et à une économie plus viable à long terme. Cinq catégories d'investissements sont admissibles : les infrastructures de traitement des eaux usées, de production et de transport de l'énergie verte, de gestion des déchets solides, et de transport et de stockage de carbone. Le Fonds finance jusqu'à 50 % des coûts des projets avec des fonds du gouvernement fédéral, selon une formule de partage des coûts qui permet d'obtenir un investissement de contrepartie supplémentaire d'autres partenaires. Les bénéficiaires admissibles sont les provinces, les territoires, les administrations locales ou régionales, des organisations du secteur public, des organisations sans but lucratif et des entreprises du secteur privé, en tant que seule entité ou en partenariat avec une province, un territoire ou un organisme gouvernemental. Les projets peuvent être sélectionnés par divers canaux, mais les provinces et les territoires sont les principaux promoteurs, car leur financement et leur appui aux projets sont indispensables pour mobiliser un financement de contrepartie et conférer une envergure nationale ou régionale aux projets. Le financement est alloué d'après des critères d'évaluation tels que l'admissibilité, l'optimisation de l'investissement financier et les retombées du projet. Le Fonds a été conçu pour intégrer l'approche simplifiée du processus fédéral d'évaluation et d'approbation des projets adoptée à l'origine pour les programmes du plan Chantiers Canada.

Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues ¹⁶	Ressources réelles	Écart
200 000	5 160	5 760	voir note 16	6	Sans objet

suite/

¹⁶ Il n'y a pas de données chiffrées sur les ressources humaines prévues en 2009-2010 car le programme a été établi en février 2009, dans le cadre du Plan d'action économique (budget de 2009).



Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<ul style="list-style-type: none"> Le programme a été lancé très rapidement, soit 17 semaines après qu'il a été annoncé dans le budget de 2009. Infrastructure Canada a annoncé un investissement de 627 millions de dollars dans 18 projets ayant des avantages importantes sur le plan de l'environnement et pour le public. Sept projets, dans lesquels 301 millions de dollars ont été injectés par le gouvernement fédéral, sont en cours. 	<p>Financement fédéral annoncé.</p> <p>Nombre de projets approuvés.</p> <p>Financement de contrepartie.</p> <p>Nombre de projets achevés/ en cours.</p>	<p>Investissement dans des infrastructures publiques ayant des retombées importantes pour l'environnement.</p> <p>Approuver les projets relevant du programme de financement annoncé.</p> <p>Obtenir un financement de contrepartie des autres partenaires au moins égal au financement fédéral.</p> <p>Lancer et achever les projets.</p>	<p>18 projets annoncés, avec un engagement fédéral de 627 millions de dollars.</p> <p>Un financement de contrepartie supplémentaire de 1,5 milliard de dollars a été obtenu de tous les autres partenaires de financement.</p> <p>Sept projets sont en cours.</p>	<p>Le programme a été lancé rapidement et efficacement, et les projets sont en chantier.</p>

Plan d'action économique (PAE) : Ce financement contribue aux projets d'infrastructure publique verte et complète les efforts économiques et environnementaux se rattachant à d'autres mesures du gouvernement fédéral qui doivent permettre au Canada de sortir plus rapidement du ralentissement économique actuel et de se doter d'infrastructure verte.

Retombées pour les Canadiens : Ce fonds vise à améliorer l'environnement et à promouvoir la croissance à long terme. Si le financement privilégie les projets ayant des retombées positives et durables sur l'environnement, toutes les provinces et tous les territoires en profiteront.

En 2009-2010, des projets de différentes catégories du Fonds pour l'infrastructure verte ont fait l'objet d'un engagement :

Catégorie de projet	Nombre de projets	Coût total du projet (en milliers de dollars)	Part du gouvernement fédéral (en milliers de dollars)
Infrastructure de production d'énergie verte	1	29 770	9 787
Infrastructure de transport d'énergie verte	2	564 000	201 000
Déchets solides	6	627 591	170 882
Infrastructure de traitement des eaux usées	9	915 210	245 310
Total	18	2 136 571	626 979



Analyse du rendement : Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement a annoncé un investissement de 1 milliard de dollars dans un nouveau Fonds pour l'infrastructure verte d'une durée de cinq ans. Le Fonds a été officiellement lancé le 29 mai 2009, et le financement de l'installation hydroélectrique Mayo (Yn) et de la phase 2 de la ligne de transport d'énergie Carmacks (Yn)-Stewart (C.-B.) a été annoncé environ 17 semaines après l'annonce du programme.

Depuis que le Fonds a été mis en place, 627 millions de dollars ont été engagés dans 18 projets, dont les suivants :

- près de 171 millions de dollars dans des projets de biométhanisation dans la province de Québec, qui détourneront les déchets biodégradables des sites d'enfouissement municipaux et produiront de l'énergie à partir du biogaz;
- plus de 211 millions de dollars dans une infrastructure de transport d'énergie en Colombie-Britannique et au Yukon, et dans un projet de système d'énergie de district à Saint John, au Nouveau-Brunswick. Ces projets augmenteront l'utilisation de l'énergie verte et diminueront les émissions de gaz à effet de serre; et
- un montant de 245 millions de dollars au total, pour des infrastructures de traitement des eaux usées en Ontario et au Manitoba. Le financement de ces projets améliorera la qualité de l'eau et aidera les municipalités à respecter les exigences du nouveau *Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées*. Les investissements visant le traitement des eaux usées dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte appuient également les objectifs de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs* entre le Canada et les États-Unis.

En 2009-2010, sept projets d'une valeur de 980 millions de dollars ont été amorcés grâce au Fonds pour l'infrastructure verte, avec un investissement fédéral de 301 millions de dollars.

Leçons tirées : Le Fonds pour l'infrastructure verte a été lancé dans le cadre du PAE afin de financer rapidement des projets d'infrastructure qui profitent à l'environnement. Dans l'ensemble, le programme a permis d'atteindre cet objectif.

Contrairement aux autres programmes d'Infrastructure Canada, il n'y a pas d'allocation provinciale ou territoriale déterminée concernant le Fonds pour l'infrastructure verte, ce qui permet de diriger les ressources là où elles sont les plus susceptibles d'avoir les retombées les plus importantes. Infrastructure Canada poursuivra sa collaboration étroite avec les provinces et les territoires afin de cerner les priorités qui recevront le reste des fonds.



2.3.4 Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Tableau 13 : Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique

Sommaire des activités de programme : Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique permet d'investir dans des projets qui appuient la croissance économique et améliorent la qualité de vie des Canadiens. Les investissements sont faits en collaboration avec les provinces, les territoires, les municipalités et le secteur privé, et ils contribuent à la construction, au renouvellement ou à l'amélioration de l'infrastructure publique. Grâce au Fonds, des contributions supplémentaires de contrepartie d'autres partenaires sont obtenues et permettent de financer jusqu'à 50 % des projets admissibles. Cette activité de programme a commencé en 2003 et devrait se terminer à l'exercice 2012-2013.					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues ¹⁷	Ressources réelles	Écart
513 410	648 876	420 202	voir note 17	6	Sans objet

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<p>En 2009-2010 Infrastructure Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a engagé les 3 milliards de fonds fédéraux non dépensés pour des projets de grande envergure dans des domaines essentiels à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens; • a surveillé plus de 75 projets, d'une valeur totale de 14 milliards de dollars, depuis l'établissement du programme. 	<p>Nombre d'ententes signées.</p> <p>Financement fédéral engagé.</p> <p>Financement de contrepartie.</p> <p>Nombre de projets achevés/en cours.</p>	<p>Signer des ententes de contribution ciblées.</p> <p>Engager le reste des fonds de l'enveloppe budgétaire fédérale, soit 3 milliards de dollars.</p> <p>Obtenir un financement de contrepartie des autres partenaires au moins égal au financement fédéral.</p> <p>Lancer et achever les projets dans les délais fixés.</p>	<p>En 2009-2010, trois nouvelles ententes ont été signées.</p> <p>3 milliards de dollars ont été engagés.</p> <p>Un financement de contrepartie de 6 milliards de dollars a été obtenu.</p> <p>Sept projets sont terminés, et 41 autres sont en cours.</p>	<p>Depuis la création du programme, Infrastructure Canada a contribué à la mise en œuvre d'environ 75 projets, d'une valeur totale de 14 milliards de dollars.</p> <p>Infrastructure Canada a engagé les 3 milliards de dollars non dépensés de ce programme en 2009-2010.</p> <p>Avec l'aide de ses partenaires d'exécution fédéraux, le Ministère a continué à surveiller l'avancement de 41 projets qui viennent d'être amorcés, sont en cours ou sont terminés.</p>

¹⁷ Il n'y a pas de données chiffrées sur les ressources humaines prévues en 2009-2010 pour le programme. En novembre 2009, le programme est devenu une nouvelle activité de programme, et avant cette date, c'était un programme de financement qui relevait de l'ancienne activité de programme Financement axé sur les projets d'infrastructure ciblés. Les ressources humaines prévues en 2009-2010 concernent donc l'ancienne activité de programme.



Plan d'action économique (PAE) : Le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique ne fait pas partie du Plan d'action économique, mais les dépenses prévues contribueront également à la construction de l'infrastructure publique et à la croissance économique.

Retombées pour les Canadiens : Les projets menés dans le cadre de ce programme favorisent le transport sûr et efficace des biens et des personnes, contribuent à un approvisionnement sûr, propre et fiable en eau potable, et au traitement responsable et durable des eaux usées.

Analyse du rendement : En 2009-2010, Infrastructure Canada a financé des projets, en coopération avec les provinces, les territoires, les municipalités et le secteur privé, afin d'appuyer la construction, le renouvellement ou l'amélioration de l'infrastructure publique. En 2009-2010, le programme de 3 milliards de dollars a été pleinement engagé, et une partie importante du budget prévu a été dépensée. Sept projets ont été réalisés.

Leçons tirées : Ce programme assure un financement efficace des projets d'envergure nationale et régionale dans des domaines essentiels à la croissance économique et à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. C'est le premier programme du gouvernement fédéral dans l'histoire moderne à traiter les demandes d'infrastructure de grande envergure des provinces, des territoires et des municipalités. Il a joué un rôle important en ouvrant la voie à d'autres programmes stratégiques à grande échelle comme le volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada et le Fonds pour l'infrastructure verte. Ces programmes ont profité des leçons tirées du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.



2.3.5 Fonds sur l'infrastructure municipale rurale

Tableau 14 : Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR)

<p>Sommaire des activités de programme : Le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale (FIMR) apporte un appui financier à des projets d'infrastructure municipale de moindre envergure visant à soutenir la croissance économique et à améliorer la qualité de vie dans les collectivités urbaines et rurales. Il représentait au départ un investissement fédéral de 1,1 milliard de dollars et a reçu 200 millions de dollars de plus en janvier 2007. Au moins 80 % du financement alloué dans le cadre du Fonds est allé à des municipalités de moins de 250 000 habitants. Dans la plupart des cas, le Fonds fournit jusqu'au tiers du financement fédéral aux projets admissibles. Cet engagement à long terme à l'égard de l'infrastructure publique favorise une croissance économique durable, l'innovation et le dynamisme des collectivités. Les projets contribuent à la construction, au renouvellement ou à l'amélioration de l'infrastructure publique afin de renforcer la capacité en infrastructure des collectivités en partenariat avec les bénéficiaires. Le Fonds a été annoncé en 2003 et a été prolongé jusqu'en 2013-2014. Il est administré en partenariat avec les organismes fédéraux de développement régional (APECA, ADECRQ, FedDev Ontario, DEO et AINC dans les territoires du Nord et pour les Premières nations).</p>					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues ¹⁸	Ressources réelles	Écart
481 763	483 763	221 766	voir note 18	6	Sans objet

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
En 2009-2010, Infrastructure Canada a alloué la majeure partie de l'enveloppe budgétaire du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale, y compris le complément de 200 millions de dollars, à la plupart des provinces, par l'intermédiaire de ses partenaires d'exécution fédéraux.	Nombre d'ententes signées.	Signer des ententes de contribution ciblées.	Depuis l'établissement du programme, des ententes ont été signées avec toutes les provinces et tous les territoires. Des ententes sur le complément de 200 millions de dollars ont été signées avec 12 administrations.	En 2009-2010, le gouvernement fédéral a investi au total 475 millions de dollars dans des projets relevant du Fonds.
	Nombre de projets approuvés.	Approuver les projets relevant du programme de financement.	2 004 projets ont été approuvés.	Le programme a été prolongé jusqu'au 31 mars 2014.
	Financement fédéral engagé.	Engager tous les fonds de l'enveloppe budgétaire du programme.	Tout les fonds du FIMR ont été engagés, y compris le complément de 200 millions de dollars.	Malgré les retards qui existent depuis 2009-2010, pratiquement tous les fonds ont été alloués.
	Financement de contrepartie.	Obtenir un financement de contrepartie des autres partenaires au moins égal au financement fédéral.	Un financement de contrepartie supplémentaire de 2,6 milliards de dollars a été obtenu.	

suite/

¹⁸ Il n'y a pas de données chiffrées sur les ressources humaines prévues en 2009-2010 pour le programme. En novembre 2009, le programme est devenu une nouvelle activité de programme, et avant cette date, c'était un programme de financement qui relevait de l'ancienne activité de programme Financement axé sur les projets d'infrastructure ciblés. Les ressources humaines prévues en 2009-2010 concernent donc l'ancienne activité de programme.



Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
	Nombre de projets achevés/ en cours.	Lancer et achever les projets dans les délais fixés.	483 projets ont été réalisés.	

Plan d'action économique (PAE) : Le Fonds est antérieur au PAE, mais les dépenses l'ont complété en maintenant un investissement fédéral dans les projets d'infrastructure.

Retombées pour les Canadiens : On a structuré le FIMR pour qu'il réponde de manière équilibrée aux besoins en infrastructure locale des collectivités canadiennes, en particulier celles de moins de 250 000 habitants. Le FIMR améliore, pour les Canadiens résidant dans les petites collectivités, la qualité de l'eau potable, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets solides, les transports publics et les routes locales, et promeut la culture, les loisirs, le tourisme et l'énergie verte.

Analyse du rendement : Grâce au Fonds, le Canada contribue à la mise en œuvre de plus de 2 000 projets d'une valeur totale d'environ 3,6 milliards de dollars. La sélection des projets est entièrement terminée, mais la construction de nombreuses infrastructures se poursuit dans toutes les régions du Canada.

En 2009-2010, le gouvernement fédéral a investi 475 millions de dollars dans des projets visés par le Fonds. Quatre-vingts autres projets ont été annoncés, représentant plus de 20 millions de dollars de contributions fédérales. La construction de projets visés par le FIMR à travers le pays a été retardée pour un certain nombre de raisons, notamment des retards dans l'approbation des projets, des changements apportés aux normes fédérales ou provinciales relatives à l'eau potable et aux effluents d'eaux usées et la complexité imprévue des projets. Par conséquent, il reste 393 millions de dollars à dépenser dans le cadre du programme, qui a été prolongé jusqu'au 31 mars 2014.

Leçons tirées : Ce programme a démontré son efficacité pour ce qui est de fournir un appui financier aux projets d'infrastructure municipale à petite échelle qui promeuvent et améliorent la qualité de vie dans les collectivités urbaines ou rurales, et de mobiliser d'autres investissements par effet de levier. Il succède au Programme infrastructure Canada et a été élaboré compte tenu de l'expérience du PIC. À leur tour, les leçons tirées du modèle de prestation de programme du FIMR ont été intégrées à la conception du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, qui continue à financer les priorités des petites collectivités en matière d'infrastructure, selon une formule de partage des coûts.



2.3.6 Fonds sur l'infrastructure frontalière

Tableau 15 : Fonds sur l'infrastructure frontalière

Sommaire des activités de programme : Le Fonds sur l'infrastructure frontalière fournit un investissement de 600 millions de dollars pour l'infrastructure matérielle, l'infrastructure de systèmes de transport et le renforcement de la capacité analytique à la frontière la plus longue au monde, c'est-à-dire celle entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'à plusieurs autres points d'entrée au Canada. Établi en 2002, le Fonds fournit jusqu'à 50 % de financement en fonds fédéraux à l'appui de projets admissibles touchant les postes frontaliers canadiens. Cette activité de programme a commencé en 2003 et devrait se prendre fin en 2013-2014. Transports Canada est le partenaire fédéral pour l'exécution de ce programme.					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues ¹⁹	Ressources réelles	Écart
66 715	99 987	80 863	voir note 19	1	Sans objet

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
En 2009-2010 Infrastructure Canada : <ul style="list-style-type: none"> • a engagé la totalité du financement fédéral dans des projets d'infrastructure aux postes frontaliers; • a réalisé des projets dans les provinces de la Colombie-Britannique, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Saskatchewan, avec des intervenants d'administrations internationales, municipales et provinciales. 	Nombre d'ententes signées.	Signer des ententes de contribution ciblées.	Depuis l'établissement du Fonds, neuf ententes ont été signées.	Les 600 millions de dollars du gouvernement fédéral ont été entièrement engagés.
	Nombre de projets approuvés.	Approuver les projets visés par le programme de financement.	59 projets ont été approuvés.	
	Financement fédéral engagé.	Engager la totalité des fonds du gouvernement fédéral prévus pour le programme.	600 millions de dollars ont été engagés par le gouvernement fédéral.	
	Financement de contrepartie.	Obtenir un financement de contrepartie des autres partenaires au moins égal au financement fédéral.	Un financement de contrepartie de 1,1 milliard de dollars a été obtenu auprès des autres partenaires.	
	Nombre de projets achevés/ en cours.	Lancer et terminer les projets dans les délais fixés.	En 2009-2010, 13 projets étaient achevés et 11 autres amorcés.	

¹⁹ Il n'y a pas de données chiffrées sur les ressources humaines prévues en 2009-2010 pour le programme. En novembre 2009, le programme est devenu une nouvelle activité de programme, et avant cette date, c'était un programme de financement qui relevait de l'ancienne activité de programme Financement axé sur les projets d'infrastructure ciblés. Les ressources humaines prévues en 2009-2010 concernent donc l'ancienne activité de programme.



Plan d'action économique (PAE) : Les dépenses liées au Fonds sur l'infrastructure frontalière ne font pas partie du PAE, mais les résultats du programme visaient surtout les améliorations du système de transport canadien.

Retombées pour les Canadiens : Grâce au Fonds, les améliorations apportées à l'infrastructure contribuent à renforcer la sécurité de l'infrastructure frontalière et à accroître le flux des échanges commerciaux entre le Canada et les États-Unis. Les résultats finaux sont une croissance économique durable, et la sécurité et l'efficacité aux frontières, ce qui permet d'atténuer la congestion aux frontières, d'accroître les échanges et de renforcer la capacité des systèmes, la sûreté et la sécurité.

Analyse du rendement : Transports Canada est chargé d'administrer le Fonds sur l'infrastructure frontalière. Le programme doit prendre fin le 31 mars 2014. Transports Canada a mis en œuvre et géré 59 projets, d'un coût total de 1,7 milliard de dollars, et presque 600 millions de dollars pour l'ensemble des contributions fédérales. La diligence requise a été appliquée à ces projets, ce qui a assuré une gestion efficace des coûts et des budgets, une collecte rapide de l'information sur les projets et la bonne exécution des évaluations. Treize projets relevant du Fonds ont été exécutés avec efficacité en Colombie-Britannique, en Ontario, au Nouveau-Brunswick et en Saskatchewan.

Leçons tirées : Étant donné que la plupart des projets ont des impacts transfrontaliers et mobilisent des intervenants canadiens et américains, la communication est un défi permanent. De plus, le fait qu'un grand nombre des projets sont internationaux les rend nettement plus complexes sur les plans technique et réglementaire. Une coopération horizontale efficace entre plusieurs ministères fédéraux est également essentielle, et des communications et une coordination solide ont été des facteurs déterminants du succès du programme en 2009-2010. Une vérification a été effectuée en 2007 et une vérification de suivi visant l'attestation de la qualité du cadre de contrôle de gestion des contributions du Fonds a été menée en mars 2010.



2.3.7 Analyse économique et recherche

Tableau 16 : Analyse économique et recherche

<p>Sommaire des activités de programme : Cette activité de programme permet de veiller à ce que les priorités et les activités d'investissement du Canada dans l'infrastructure prévoient la création, l'association et le partage des connaissances et recherches appliquées aux domaines, aux projets et aux programmes liés à l'infrastructure. L'activité cible les principales lacunes dans les connaissances et dans les informations touchant l'infrastructure, favorise la compilation de données probantes à l'appui d'une prise de décision rationnelle par les divers ordres de gouvernement et contribue à améliorer l'évaluation des incidences des politiques et des décisions d'investissement liées à l'infrastructure. L'activité soutient la capacité de recherche stratégique, la création et l'application des connaissances à l'échelle nationale, ainsi que la collaboration avec les autres ordres de gouvernement, afin de combler leurs propres besoins à cet égard. Elle permet d'optimiser les ressources et les compétences en recherche entre les divers ordres de gouvernement et groupes d'intervenants, pour résoudre les problèmes d'infrastructure et mettre en œuvre les solutions proposées pour l'économie canadienne, l'environnement et les collectivités du Canada.</p>					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
19 565	10 609	4 142	36,5	17	19,5

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
En 2009-2010, Infrastructure Canada : <ul style="list-style-type: none"> • a investi plus de 5 millions de dollars dans la recherche. 	Financement alloué aux travaux et aux projets de recherche.	Appuyer les travaux et les projets de recherche.	Pendant ses cinq ans, le Programme de recherche, de développement des connaissances et de sensibilisation a investi 12,5 millions de dollars dans 77 projets de recherche exécutés à l'externe. Les contributions fédérales ont permis de mobiliser 80 % de contributions supplémentaires provenant d'autres sources.	Tout au long de l'exercice 2009-2010, le Ministère a maintenu son appui à la recherche multidisciplinaire et économique en tenant compte des nouveaux problèmes d'infrastructure. Les domaines principaux de recherche étaient les mécanismes de financement, l'eau et les eaux usées, les transports et la gestion des biens.

Plan d'action économique (PAE) : Les dépenses consacrées à l'activité de programme Connaissances et recherche ne font pas partie du PAE, mais complètent ces efforts en fournissant des fonds du gouvernement fédéral pour les projets de recherche et d'analyse économique sur l'infrastructure.



Retombées pour les Canadiens : En améliorant la recherche, les connaissances et les capacités, ce programme favorise l'innovation et les progrès quant à la prestation, à la gestion et au maintien d'une infrastructure publique de calibre mondial. En fournissant une solide base de connaissances, il soutient également l'efficacité de la prise de décisions et de l'élaboration de politiques et permet de mieux comprendre les problèmes d'infrastructure à long terme.

Analyse du rendement : En 2009-2010, Infrastructure Canada a continué à fournir un appui et des conseils stratégiques opportuns et de qualité pour l'élaboration de politiques stratégiques s'appuyant sur des connaissances et des partenariats solides. Le Ministère a réorienté son activité de programme vers des recherches plus ciblées, un plus grand nombre d'analyses économiques, un meilleur transfert des connaissances et le renforcement des partenariats, ce qui a contribué à l'élaboration des programmes du PAE.

Leçons tirées : Le Programme de recherche, de développement des connaissances et de sensibilisation d'Infrastructure Canada a contribué à améliorer la sensibilisation et la compréhension relativement aux enjeux et aux pratiques touchant l'infrastructure. Le Ministère s'efforce de mieux intégrer sa fonction de recherche à l'élaboration de politiques afin de s'assurer qu'Infrastructure Canada et ses partenaires font des choix sûrs en matière de politiques, de programmes et d'investissements stratégiques.



2.4 Résultat stratégique 3

Les projets de construction prêts à démarrer reçoivent un soutien financier du gouvernement fédéral.

2.4.1 Fonds de stimulation de l'infrastructure

Tableau 17 : Fonds de stimulation de l'infrastructure

<p>Sommaire de l'activité de programme : Le Fonds de stimulation de l'infrastructure fournit en temps opportun un financement important, ciblé et à court terme à l'appui de projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux ou de projets d'infrastructure proposés par des entités sans but lucratif et des entités commerciales. Le Fonds privilégie la réfection de biens existants et les nouveaux projets d'infrastructure qui sont prêts à démarrer et qui peuvent être substantiellement achevés au plus tard le 31 mars 2011. Voici quelques-unes des catégories visées : eau, eaux usées, transports publics, gestion des déchets solides, autoroutes, routes, culture, centres et services communautaires, infrastructure d'hébergement temporaire, parcs et sentiers, et infrastructure ferroviaire et portuaire. Avec un financement fédéral de jusqu'à 50 % des coûts des projets prêts à démarrer, le Fonds permet d'obtenir un investissement de contrepartie d'autres partenaires et, donc, de produire une stimulation économique beaucoup plus importante grâce aux dépenses consacrées à l'infrastructure.</p>					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues ²⁰	Ressources réelles	Écart
2 000 000	496 729	493 129	voir note 20	24	Sans objet

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
En 2009-2010 Infrastructure Canada : <ul style="list-style-type: none"> • a fourni en temps opportun un financement temporaire du gouvernement fédéral pour des projets prêts à démarrer afin de contribuer aux objectifs pan-gouvernementaux du PAE; 	Nombre d'ententes signées. Nombre de projets approuvés.	Signer des ententes avec toutes les provinces et tous les territoires. Approuver le plus grand nombre possible de projets prêts à démarrer tout en utilisant le financement fédéral pour mobiliser par effet de levier un investissement des provinces, des territoires, des municipalités et d'autres partenaires.	On a signé plus de 35 ententes avec l'ensemble des provinces et des territoires, les autorités portuaires, certaines municipalités et des organisations culturelles et sans but lucratif. On a approuvé près de 4 000 biens fédéraux, provinciaux, territoriaux municipaux et autres avant le 29 janvier 2010.	Le Ministère a mis en œuvre le Fonds de stimulation de l'infrastructure en un temps record en collaborant et en innovant. En neuf mois à peine, le gouvernement a approuvé près de 4 000 projets représentant un investissement fédéral total de 4 milliards de dollars.

suite/

²⁰ Il n'y a pas de données chiffrées sur les ressources humaines prévues en 2009-2010 pour ce programme, car il a été établi en février 2009 dans le cadre du Plan d'action économique (budget de 2009).



Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<ul style="list-style-type: none"> • a simplifié les processus fédéraux d'approbation des projets d'infrastructure afin de lancer rapidement les projets; et • a collaboré avec tous les ordres de gouvernement dans le but de faire approuver les projets en un temps record. 	Financement fédéral engagé.	Engager les 4 milliards de dollars de l'enveloppe budgétaire du programme.	On a engagé la totalité du financement fédéral avant le 29 janvier 2010.	Au 31 mars 2010, plus de 1 600 projets étaient en cours, créant une stimulation de 5,3 milliards de dollars pour l'économie.
	Financement de contrepartie.	Optimiser l'effet de levier.	On a généré un financement de contrepartie de 6 milliards de dollars des partenaires, ce qui représente une stimulation de plus de 10 milliards pour l'économie.	
	Nombre de projets achevés/en cours.	Lancer et achever les projets dans les délais fixés.	Au 31 mars 2010, les partenaires de financement d'Infrastructure Canada ont indiqué que près de 1 600 projets d'infrastructure étaient en cours et qu'environ 250 projets étaient achevés.	

Plan d'action économique (PAE) : Le PAE a établi le Fonds de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars pour stimuler à court terme l'économie en accélérant le financement des projets d'infrastructure prêts à démarrer qui pouvaient être substantiellement achevés au 31 mars 2011.

Retombées pour les Canadiens : Ce programme crée une stimulation économique à court terme tout en contribuant à la prospérité à long terme des collectivités, grâce au versement rapide du financement pour les infrastructures. En outre, l'ensemble des provinces et des territoires, en particulier les plus petits, profitent des avantages sociaux, culturels et environnementaux qu'apportent les investissements dans une infrastructure publique moderne.

Analyse du rendement : En s'appuyant sur une équipe réduite mais composée de professionnels dévoués qui collaborent étroitement avec les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires, Infrastructure Canada a administré en un temps record un investissement fédéral sans précédent dans l'infrastructure publique. En un peu plus de huit mois à peine, le gouvernement a approuvé près de 4 000 projets visés par le Fonds de stimulation de l'infrastructure à travers le Canada, qui représentent un investissement fédéral total de 4 milliards de dollars. Un financement supplémentaire de



contrepartie de 6 milliards de dollars a été obtenu des provinces, des territoires, des municipalités et d'autres partenaires. Les fonds totaux engagés dans les projets d'infrastructure partout au pays ont atteint près de 10 milliards de dollars.

Au 31 mars 2010, d'après les rapports d'étape présentés, les partenaires de financement d'Infrastructure Canada ont indiqué que près de 1 600 projets d'infrastructure étaient en cours et qu'environ 250 projets étaient achevés. Le Ministère a payé pour environ 492 millions de dollars de réclamations transmises par les bénéficiaires du financement pour la première année du programme. Toutefois, des centaines de projets en cours n'ont pas fait encore l'objet de réclamations, car bon nombre des bénéficiaires soumettront leurs réclamations une fois que les projets seront terminés.

Leçons tirées : Infrastructure Canada a pu mettre en œuvre en un temps record le Fonds de stimulation de l'infrastructure en adoptant une approche coopérative et novatrice fondée sur :

- la simplification des processus et des procédures d'administration et d'approbation;
- un partenariat national auquel participent des centaines d'administrations provinciales, territoriales et municipales;
- un cadre rationnel de contrôle de gestion qui intègre la gestion des risques à la conception de programme, et à l'approbation et à la surveillance des projets, afin de privilégier les secteurs de risques les plus importants; et
- des technologies et des systèmes novateurs qui permettent à Infrastructure Canada d'approuver et de gérer efficacement des milliers de projets réalisés par des centaines d'organisations à travers le pays et d'en rendre compte.

Cette approche a reçu d'amples éloges des partenaires du Canada, qui pensent que le Ministère a beaucoup amélioré la gestion et la prestation de l'investissement fédéral dans l'infrastructure. L'utilisation novatrice des technologies, les pratiques de gestion des risques, les partenariats et la collaboration entre équipes à l'échelle nationale peuvent fournir à d'autres organismes gouvernementaux des outils valables pour la gestion des programmes de financement et de contribution.

Infrastructure Canada effectuera une évaluation, qui comprendra un examen des leçons à tirer à l'exercice 2010-2011. Cette évaluation fera partie de l'évaluation groupée visant trois initiatives d'Infrastructure Canada dans le cadre du PAE, c'est-à-dire le FSI, le complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada et le Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers. Les résultats, combinés à ceux



des examens indépendants effectués par les vérificateurs internes d'Infrastructure Canada et par le Bureau du vérificateur général, serviront à cerner les pratiques exemplaires pour les futurs programmes fédéraux d'infrastructure.

Aucun examen officiel du programme n'a encore été réalisé, mais il convient de souligner que la taille, le rythme et la portée du programme étaient sans précédent, ce qui a entraîné des contraintes à court terme pour le Ministère. Pour sa mise en œuvre, le Ministère a dû réaffecter des membres du personnel à ses secteurs prioritaires, augmenter rapidement le nombre global des ressources, et les employés ont dû prolonger leurs heures de travail.

C'est la première fois qu'un programme de cette nature a été conçu et exécuté, et le Ministère mise sur les innovations réussies et certains aspects à améliorer pour tirer des leçons et les appliquer à la programmation future.



2.4.2 Complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada

Tableau 18 : Complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada

Sommaire des activités de programme : Le complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada représente un financement fédéral supplémentaire de l'ordre de 500 millions de dollars (qui s'ajoute à celui du volet Collectivités initial du Fonds Chantiers Canada) pour la réalisation d'autres projets d'infrastructure en 2009-2010 et en 2010-2011 dans des collectivités de moins de 100 000 habitants, dont les besoins en infrastructure ont trait à l'une des 18 catégories approuvées de projets d'investissement. Le complément fait partie du PAE et doit stimuler l'économie de manière ciblée. Les fonds devaient être alloués à des projets prêts à démarrer au moment de l'annonce du complément et susceptibles d'être substantiellement achevés au 31 mars 2011. Il fallait que tous les fonds du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada soient engagés pour que l'on puisse avoir accès au complément.

Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues ²¹	Ressources réelles	Écart
250 000	30 045	30 745	voir note 21	7	Sans objet

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
En 2009-2010 Infrastructure Canada : <ul style="list-style-type: none"> • a fourni rapidement un financement temporaire à des projets prêts à démarrer afin de contribuer à la stimulation économique à court terme; • a engagé le reste des fonds du volet Collectivités initial du Fonds Chantiers Canada pour permettre l'accès au complément du volet Collectivités dans le cadre du Plan d'action économique; 	Nombre d'ententes signées. Nombre de projets approuvés.	Signer des ententes avec toutes les provinces pour permettre l'accès aux fonds du complément du volet Collectivités dans le cadre du Plan d'action économique. Approuver le plus grand nombre possible de projets des provinces, qui ont accès aux fonds du complément du volet collectivités du Fonds Chantiers Canada.	Dix ententes ont été signées. Dans le cadre du complément, 529 projets ont été approuvés, d'une valeur totale de 1,5 milliard de dollars.	En plus du volet Collectivités initial du Fonds Chantiers Canada, le complément a donné lieu à l'approbation de 529 projets représentant une valeur de 1,5 milliards de dollars au total. Tous les fonds non dépensés du complément du volet Collectivités ont été engagés en 2009-2010.

suite/

²¹ Il n'y a pas de données chiffrées sur les ressources humaines prévues en 2009-2010 pour ce programme, car il a été établi en février 2009, dans le cadre du Plan d'action économique (budget de 2009).



Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<ul style="list-style-type: none"> a engagé le reste des fonds du complément du volet Collectivités de 500 millions de dollars. 	Financement fédéral engagé.	Engager tous les fonds du complément (500 millions de dollars) de l'enveloppe budgétaire du programme, dans le cadre du Plan d'action économique.	486 millions de dollars du gouvernement fédéral ont été engagés.	On surveille de façon continue le complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada pour s'assurer que les projets seront en grande partie terminés à la fin du programme (31 mars 2011).
	Financement de contrepartie.	Obtenir un financement de contrepartie au moins égal au financement fédéral.	Un financement de contrepartie supplémentaire de plus de 1 milliard de dollars a été obtenu.	
	Nombre de projets achevés/en cours.	Lancer et achever les projets dans les délais fixés.	381 projets sont en cours et 39 sont terminés.	

Plan d'action économique (PAE) : Le complément fournit environ 500 millions de dollars de fonds supplémentaires (qui s'ajoutent au financement initial de 1 milliard de dollars du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada) pour la réalisation d'autres projets d'infrastructure dans les collectivités de moins de 100 000 habitants, dont les besoins en infrastructure ont trait à l'une des 18 catégories approuvées de projets d'investissement. Le complément fait partie du PAE. Afin de stimuler l'économie rapidement et de manière ciblée, les fonds du complément ont été affectés à des projets prêts à démarrer pouvant être substantiellement achevés au plus tard le 31 mars 2011. Tous les fonds du volet Collectivité du Fonds Chantiers Canada devaient être engagés pour que l'on puisse accéder aux fonds supplémentaires.

Retombées pour les Canadiens : L'activité de programme du complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada présente les mêmes avantages que l'activité de programme initiale du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada. Le complément permet d'injecter des fonds dans l'économie et d'obtenir par effet de levier des investissements des partenaires. Cette stimulation économique à court terme aidera le pays à sortir plus rapidement de la récession et permettra en même temps d'accroître le nombre d'infrastructures et de les améliorer, ce qui contribuera à la prospérité à long terme des collectivités du Canada.



Analyse du rendement : En 2009-2010, Infrastructure Canada a modifié toutes les ententes de contribution qu'il avait conclues avec les provinces dans le cadre du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada afin de définir les nouvelles allocations et de tenir compte des nouvelles exigences liées au complément.

Tout au long de l'exercice 2009-2010, Infrastructure Canada a également annoncé le soutien apporté par le gouvernement fédéral à 529 projets dans le cadre du complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada, allouant tous les fonds non dépensés de l'enveloppe de 500 millions de dollars du programme et générant un investissement supplémentaire de 1 milliard de dollars par les partenaires de financement.

Leçons tirées : Le volet de ce programme qui relève du Plan d'action économique sera évalué au cours de l'exercice 2010-2011 dans le cadre de l'évaluation groupée du PAE (FSI, complément du volet Collectivités du Fonds chantiers Canada et du Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers). Aucun résultat de rendement du programme n'est disponible, car il est au début de son cycle de vie, mais les mesures d'économie cernées dans des initiatives antérieures telles que le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale ou le volet Collectivités initial du Fonds Chantiers Canada sont intégrées au modèle de prestation et de gestion du complément. Par exemple, la structure de gouvernance et le processus de sélection des projets sont identiques à ceux du volet Collectivités initial.

Aucun examen officiel du programme n'a encore été effectué, mais il convient de souligner que le programme, comme le Fonds de stimulation de l'infrastructure, a entraîné des contraintes à court terme pour le Ministère. Pour sa mise en œuvre, le Ministère a dû réaffecter des membres du personnel aux secteurs prioritaires, augmenter rapidement le nombre global des ressources, et les employés ont dû prolonger leurs heures de travail.

Le Ministère mise sur les innovations réussies et certains aspects à améliorer pour tirer des leçons et les appliquer à la programmation future.



2.4.3 Soutien pour le Sommet du G8 (2010)

Tableau 19 : Soutien pour le Sommet du G8 (2010)

Sommaire de l'activité de programme : L'activité de programme alloue 50 millions de dollars de financement à des projets d'infrastructure de soutien à l'accueil du Sommet du G8 en juin 2010 à Huntsville, Ontario, qui demeureront le patrimoine des collectivités locales et de la région après l'accueil du Sommet. La part maximale de financement du gouvernement fédéral atteindra 100 % de tous les coûts admissibles. Ce financement devrait améliorer l'infrastructure locale et permettre à la région de présenter ses atouts aux visiteurs et aux médias durant le Sommet.					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues²²	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
voir note 22	50 000	40 669	voir note 22	1	Sans objet

Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
En 2009-2010 : • Infrastructure Canada a approuvé des projets et signé des ententes de contribution avec tous les promoteurs, de façon à engager les fonds du gouvernement fédéral pour l'initiative du Sommet du G8. • Tous les projets étaient substantiellement achevés avant le Sommet du G8 de juin 2010. • Les fonds engagés par le gouvernement fédéral ont été versés à 79 %.	Nombre d'ententes signées et de projets approuvés. Financement fédéral engagé. Nombre de projets achevés à temps pour le Sommet.	Signer toutes les ententes de contribution et approuver tous les projets. Engager tous les fonds (50 millions de dollars) dans le cadre de l'initiative du Sommet du G8. Achever tous les projets dans les délais fixés pour le Sommet.	17 ententes ont été signées pour 32 projets approuvés. 45,7 millions de fonds du gouvernement fédéral ont été engagés. Tous les projets étaient en grande partie achevés dans les délais fixés pour le Sommet.	Les projets ont été annoncés par le ministre d'Industrie Canada. Infrastructure Canada a négocié 17 ententes de contribution pour 32 projets, représentant un investissement fédéral de plus de 45 millions de dollars au total. Tous les projets ont été achevés avant le Sommet du G8 de juin 2010.

Plan d'action économique (PAE) : Les fonds dépensés dans le cadre de cette initiative ne font pas partie du PAE, mais ils ont complété ces efforts en fournissant un investissement fédéral dans des projets d'infrastructure qui ont été en grande partie achevés avant juin 2010.

²² Il n'y a pas de données chiffrées sur les dépenses prévues de 2009-2010 ni sur les ressources humaines prévues de 2009-2010 pour ce programme car il a été établi en février 2009, dans le cadre du Plan d'action économique (budget de 2009).



Retombées pour les Canadiens : L'initiative du Sommet du G8 a amélioré l'infrastructure locale et permis à la région de présenter ses atouts aux visiteurs et aux médias qui ont assisté au Sommet. Le financement pour le G8 qui a été fourni devait laisser un patrimoine à la région, non seulement pour l'aider à se préparer à l'événement, mais également pour compenser les inconvénients qu'occasionne aux résidents un événement d'une telle ampleur. Les investissements consentis pour le G8 ont servi à mettre sur pied un aéroport et un centre des médias, à remettre en état les routes et les trottoirs, à améliorer la signalisation et le balisage lumineux, à moderniser l'aménagement paysager des rues, à améliorer les parcs publics et à mettre en œuvre des projets d'embellissement.

Analyse du rendement : Les projets ont été annoncés par le ministre d'Industrie Canada. Infrastructure Canada a négocié 17 ententes de contribution pour 32 projets représentant un investissement fédéral de plus de 45 millions de dollars au total. Tous les projets ont été achevés avant le Sommet du G8 de juin 2010.

Leçons tirées : Aucune évaluation du programme n'a été effectuée. C'était une initiative unique pour l'accueil du Sommet du G8 2010.

2.4.4 Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers

Tableau 20 : Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers

Sommaire des activités de programme : Dans le cadre du programme des sentiers récréatifs nationaux, des fonds sont alloués au Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers qui, à son tour, verse des fonds à ses partenaires afin de créer, d'améliorer et d'entretenir les sentiers non accessibles aux véhicules motorisés et les sentiers pour motoneiges et véhicules tout terrain à travers le pays. La contribution de la Coalition et celles de ses partenaires sont respectivement égales à celle du gouvernement, ce qui permet de faire de l'infrastructure des sentiers un patrimoine durable dont les Canadiens profiteront pendant de nombreuses années. Les fonds destinés à cette initiative ont été pleinement dépensés au cours de l'exercice 2009-2010. Elle fait partie du Plan d'action économique, qui accélère le financement d'infrastructure et crée une activité économique au Canada.

Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues ²³	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
voir note 23	25 000	25 100	voir note 23	1	Sans objet

suite/

²³ Il n'y a pas de données chiffrées sur les dépenses prévues de 2009-2010 ni sur les ressources humaines prévues de 2009-2010 pour ce programme car il a été établi en février 2009, dans le cadre du Plan d'action économique (budget de 2009).



Résultats	Indicateurs de rendement	Cibles	État du rendement	Sommaire du rendement
<p>En 2009-2010 Infrastructure Canada :</p> <ul style="list-style-type: none"> • a fourni en temps opportun un financement temporaire pour l'infrastructure des sentiers afin de contribuer à la stimulation économique à court terme; • a permis le Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers de lancer un appel de demandes avant mai 2009, seulement deux mois après l'annonce du financement dans le budget de 2009; • a engagé avant le 30 juillet 2009 tous les fonds destinés à l'infrastructure des sentiers dans toutes les régions du Canada; • a versé 22,5 millions de dollars pour des projets relatifs aux sentiers avant le 31 mars 2010; et • a obtenu une contribution de contrepartie supplémentaire de 33,4 millions de dollars d'autres partenaires avant le 31 mars 2010. 	<p>Nombre de projets approuvés.</p> <p>Financement fédéral engagé.</p> <p>Financement de contrepartie.</p> <p>Nombre de projets achevés/ en cours.</p> <p>Financement engagé pour les sentiers non accessibles aux véhicules motorisés et les sentiers pour motoneiges et véhicules tout terrain (VTT).</p> <p>Nombre de kilomètres de sentiers créés, améliorés ou remis en état.</p>	<p>Approuver des projets qui appuient les objectifs du programme.</p> <p>Engager tous les fonds (25 millions de dollars) de l'enveloppe budgétaire du programme.</p> <p>Obtenir un financement de contrepartie au moins égal au financement fédéral.</p> <p>Terminer tous les projets dans les délais fixés pour l'initiative.</p> <p>Un tiers du financement est alloué à chaque type de sentier.</p>	<p>474 projets approuvés.</p> <p>Plus de 24 millions de dollars engagés.</p> <p>Financement de contrepartie de 33,4 millions de dollars obtenu.</p> <p>Tous les projets ont été terminés (474) avant le 31 mars 2010.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 7 095 446 \$: sentiers pour véhicules tout terrain (VTT) • 7 145 647 \$: sentiers non accessibles aux véhicules motorisés • 7 070 490 \$: sentiers pour motoneiges • 1 911 651 \$: sentiers à vocations multiples ou autres 	<p>L'activité de programme Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers a atteint son objectif à court terme de prestation rapide d'un financement aux petites collectivités et aux collectivités rurales à travers le Canada.</p> <p>L'activité a également laissé une infrastructure de sentiers qui constitue un patrimoine durable pour les Canadiens, en augmentant et en améliorant les sentiers dans toutes les régions du pays.</p> <p>Grâce au programme, plus de 20 000 kilomètres de sentiers ont été créés, améliorés ou remis en état, la plupart dans des petites collectivités et des collectivités rurales.</p>



Plan d'action économique (PAE) : Dans le cadre du PAE, le gouvernement fédéral a alloué 25 millions de dollars au Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers en 2009-2010. Ces fonds ont été utilisés par la Coalition et ses partenaires pour créer et remettre en état les sentiers à vocations multiples pour la randonnée, la course, le ski de fond, la bicyclette, les véhicules tout terrain et les motoneiges.

Retombées pour les Canadiens : Cette contribution utilise les nouveaux investissements dans l'infrastructure pour injecter immédiatement des fonds dans l'économie et créer une infrastructure publique moderne et de calibre mondial. L'initiative a créé sur-le-champ une activité économique saisonnière dans les collectivités rurales et dans les petites collectivités. Elle a aussi laissé une infrastructure de sentiers récréatifs qui constitue un patrimoine durable dont profiteront les Canadiens pendant de nombreuses années. Au total, plus de 20 000 kilomètres de sentiers ont été créés, améliorés et remis en état, de même que 766 ponts.

Analyse du rendement : Infrastructure Canada a collaboré avec le Fonds de la Coalition nationale sur les sentiers tout au long de l'année pour surveiller les progrès du programme et veiller à l'établissement de rapports satisfaisants. Initiative du PAE d'une durée d'un an, le programme a été mis en œuvre très rapidement et a atteint ses objectifs. Infrastructure Canada a alloué plus de 24 millions de dollars à la Coalition pour 474 projets qui ont été terminés avant l'échéance du 31 mars 2010. Le programme a permis de générer des investissements de plus de 33 millions de dollars provenant d'autres sources. Dans l'ensemble, le financement ciblait les petites collectivités et les collectivités rurales, y compris les communautés de langue officielle en situation minoritaire, et il a stimulé l'économie pour les résidents de ces collectivités.

Leçons tirées : Ce programme sera évalué durant l'exercice 2010-2011 dans le cadre de l'évaluation groupée du PAE (FSI, complément du volet Collectivités du FCC et du Fonds de la Coalition nationale des sentiers). Les résultats de l'évaluation serviront dans l'élaboration des programmes d'infrastructure futurs.



2.5 Services internes

Tableau 21 : Services internes

Sommaire des activités de programme : Cette activité de programme favorise l'excellence dans la gestion des programmes et du Ministère, à l'appui des priorités d'Infrastructure Canada. Les activités et les ressources des Services internes combler les besoins des programmes et permettent d'honorer les autres obligations ministérielles organisationnelles telles que la gestion et la surveillance, la gestion des risques, les communications, les services juridiques, la vérification interne, l'évaluation, la gestion des ressources humaines, la gestion financière, la gestion de l'information, la technologie de l'information, les déplacements, les immobilisations, la gestion du matériel et l'approvisionnement.					
Ressources financières 2009-2010 (en milliers de dollars)			Ressources humaines (ETP) 2009-2010		
Dépenses prévues	Total des autorisations	Dépenses réelles	Ressources prévues	Ressources réelles	Écart
18 223	70 765	51 837	101 5	178	76 5

Résultats obtenus

Finances

- Le Ministère a fourni en temps opportun des services et des conseils financiers de qualité et fiables, pour l'établissement et l'exécution de programmes dans le cadre du PAE représentant des milliards de dollars. Il a notamment fallu gérer et surveiller des dépenses de l'ordre de 4,2 milliards de dollars en 2009-2010. À cet égard, le Ministère a reçu des éloges pour sa saine gestion de vastes initiatives prioritaires dans un délai très serré.
- D'autres résultats et améliorations notables ont été obtenus dans le domaine de la gestion financière, notamment :
 - la prestation de services de secrétariat et de conseils au Groupe d'évaluation des projets d'infrastructure;
 - l'amélioration des systèmes de traitement financier et de la capacité de production de rapports, et l'élaboration de nouveaux outils pour les systèmes intégrés servant à gérer les programmes et les projets et à en rendre compte;
 - la surveillance de la présentation d'états financiers, de prévisions de dépenses et de rapports de gestion exacts et de qualité en temps opportun;
 - le renforcement de la capacité interne de gestion financière par la formation, la dotation des postes vacants, l'embauche de consultants et la mise en œuvre de nouvelles mesures de contrôle interne; et
 - l'élaboration de nouvelles politiques et procédures financières pour la vérification des comptes et la gestion des biens immobilisés, et le renouvellement des processus, de la gestion des documents et des instruments de délégation du pouvoir de signer des documents financiers du Ministère.



-
- Le Ministère a également apporté des améliorations à l'administration générale en créant de nouvelles mesures et procédures de contrôle pour la passation de marchés, en dispensant une formation sur les processus opérationnels et en les documentant, et en réalisant un travail important de conception, de planification et de coordination en vue de la réinstallation et du regroupement de ses services dans de nouveaux locaux au début 2010-2011.

Gestion des ressources humaines

- Le Ministère a apporté plusieurs améliorations à la gestion des personnes, notamment les suivantes :
 - **Infrastructure moderne/habilitante** : Un nouveau plan intégré des activités et des ressources humaines a défini une vision de la gestion des personnes, des stratégies spécifiques et des mesures quantifiables pour l'exercice 2009-2010. On surveille à présent la mise en œuvre du plan à l'aide d'indicateurs trimestriels sur les RH.
 - **Recrutement** : L'effectif d'Infrastructure Canada est passé de 237 à 324 employés (durée indéterminée, détachements et échanges) en 2009-2010, ce qui a permis de combler les écarts dans tous les groupes professionnels.
 - **Maintien en poste** : En 2009-2010, le taux de roulement a diminué, passant de 24 % à 17 %, et le Ministère a établi des pratiques exemplaires de recrutement et de communication avec les employés.
 - **Perfectionnement** : Infrastructure Canada a mis en œuvre un programme de perfectionnement pour les employés de la catégorie EC (EC-02 à EC-04). De plus, employés et gestionnaires sont fermement soutenus dans l'élaboration de plans d'apprentissage qui sont examinés et actualisés une fois par an. Le Ministère a également nommé un champion de l'apprentissage à l'échelon de sous-ministre adjoint, qui dirige le développement d'une culture d'apprentissage.
 - **Diversité, équité en matière d'emploi et langues officielles** : Le Ministère a nommé des cadres supérieurs (sous-ministre délégué et sous-ministre adjoint) champions des langues officielles et de l'équité en matière d'emploi/de la diversité. Les études sur la sensibilisation à la diversité, par exemple les Résultats du Sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2008, ne montrent aucune preuve qu'il existe des obstacles à ce chapitre. Infrastructure Canada élabore sa stratégie pour la diversité et continuera de s'assurer qu'il a la capacité voulue pour exécuter ses programmes et ses services destinés aux employés et au public, et de maintenir un environnement de travail sain.



- Le Ministère a également mis en œuvre plusieurs initiatives liées aux valeurs et à l'éthique. Il a organisé des discussions sur l'éthique avec un spécialiste, effectué des consultations auprès des employés sur le code de conduite du secteur public fédéral, ménagé des discussions avec un groupe de consultation au sujet des lignes directrices sur les conflits d'intérêt et l'après-mandat, et promu la participation aux cours et aux ateliers de l'École de la fonction publique du Canada et de Pêches et Océans Canada.
- Le Ministère a fourni aux employés un accès au Bureau de l'intégrité et aux Services de gestion informelle des conflits, en concluant respectivement des ententes avec Transports Canada et Santé Canada. De plus, la Division des ressources humaines emploie un personnel qualifié pour évaluer ou résoudre les conflits.
- Le Ministère a tenu compte de manière rapide et exhaustive des lacunes relevées par la Commission de la fonction publique dans sa vérification de 2008-2009. La CFP a indiqué qu'elle était satisfaite de la réponse globale du Ministère.

Communications

- Les activités de communication se sont intensifiées suivant l'accélération du rythme des investissements d'infrastructure dans le cadre du PAE. Le Ministère :
 - a informé les Canadiens des investissements du gouvernement fédéral dans des infrastructures qui transforment leurs collectivités et renseigné les bénéficiaires éventuels du financement au sujet des programmes d'infrastructure;
 - a collaboré avec des partenaires de financement à la rédaction de plus de 300 annonces, mené une campagne publicitaire dans les journaux et à la télévision sur les programmes d'infrastructure de 18 ministères, répondu à plus de 4 500 demandes de renseignements du public par téléphone ou courrier électronique et expédié plus de 5 000 lettres;
 - a communiqué sur Internet des renseignements à un degré de détail sans précédent sur plus de 6 000 projets financés, affiché sur le site Web une foule d'autres renseignements sur les programmes et les résultats du financement et collaboré avec ses partenaires afin d'indiquer aux Canadiens les lieux où sont réalisés les projets financés en installant une signalisation;
 - a renseigné les municipalités, les organisations sans but lucratif et d'autres promoteurs de projets sur les demandes relatives aux programmes d'infrastructure en faisant des annonces dans les médias et dans des bulletins électroniques, en participant à des foires commerciales et en organisant des présentations ainsi que des activités de communication conjointes avec les associations municipales à l'intention de leurs membres; et



-
- a répondu à un nombre accru de demandes de renseignements en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Gestion de l'information et technologies de l'information

- Le Ministère a utilisé de manière stratégique des produits et services de technologie de l'information (TI) et de gestion de l'information pour appuyer les priorités d'Infrastructure Canada.
- Le Ministère a géré l'entente-cadre actuelle visant les services de TI partagés avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, et il a mis en œuvre d'autres services partagés pour soutenir sa croissance.
- Le Ministère a beaucoup travaillé à son système partagé de gestion de l'information sur les infrastructures (SPGII) pour assurer l'exécution rapide des nouveaux programmes d'infrastructure relevant du PAE. Cela lui a permis de lancer un appel de demandes de financement dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure du PAE moins de deux mois après l'annonce du budget de 2009. À l'été 2009, les modules d'évaluation et d'approbation du SPGII étaient utilisés pour évaluer promptement des milliers de demandes de projets. On a également amélioré le SPGII afin de soutenir d'autres initiatives du PAE telles que le complément du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada. De nouvelles exigences en matière de saisie des données principales des projets, par exemple la date de début de la construction, sont d'autres améliorations qui ont été apportées.
- Dans le cadre de la mise en œuvre du PAE, tous les projets saisis dans le SPGII (près de 5 000) ont été examinés et décrits en regard de ceux énumérés sur le site Actionplan.gc.ca.
- Les activités internes de TI et de GI ont fortement augmenté pour suivre le rythme, tout comme l'effectif. Il s'agit des activités suivantes, entre autres :
 - fournir aux nouveaux employés du matériel informatique et un accès au réseau et aux produits bureautiques dans un délai de cinq jours ouvrables;
 - soutenir les communications en affichant les informations sur le PAE sur les sites Web du Ministère et les tenir à jour;
 - assurer la conformité avec les politiques, normes, directives et cadres divers du gouvernement du Canada sur la TI et la GI; et
 - tenir et mettre régulièrement à niveau les infrastructures des systèmes ministériels essentiels afin d'éviter « l'usure » des systèmes, et chercher des possibilités de contenir les frais d'exploitation et de maintenance.



Vérification interne

- Le Ministère a continué à mettre en œuvre la *Politique sur la vérification interne* 2009 du Conseil du Trésor en créant un comité ministériel de vérification (CMV) conjoint avec Transports Canada. Une charte du CMV, élaborée en novembre 2009, précise la portée des responsabilités du comité et est conforme à la *Politique sur la vérification interne* et à la *Directive sur les comités ministériels de vérification*. Le comité se compose de quatre membres externes et il s'est réuni quatre fois depuis novembre 2009 afin de fournir des avis au sous-ministre quant au bien-fondé des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance du Ministère.
- En outre, une charte de vérification interne a été rédigée et approuvée par le CMV en novembre 2009. La charte reflète la mission de la vérification interne et l'étendue de ses responsabilités, et l'indépendance de la fonction, car le dirigeant principal de la vérification relève directement de la sous-ministre.
- En raison de la participation importante du Ministère au PAE, le Bureau du contrôleur général a approuvé l'expansion du rôle de la vérification interne afin qu'il englobe des services d'assurance et de conseils, pour aider les cadres supérieurs à atteindre les objectifs du PAE tout en maintenant l'indépendance et l'objectivité de la vérification interne. Suite à cette expansion, on a adapté le Plan de vérification axé sur les risques de 2009-2012 afin de tenir compte des secteurs prioritaires à risque élevé au Ministère, de soutenir les cadres supérieurs dans la mise en œuvre du PAE et de préparer le travail de vérification du Bureau du vérificateur général. Quatre-vingts pour cent du travail de vérification interne porte sur les initiatives du PAE. Cela inclut les évaluations de l'état de préparation et du risque, la schématisation des processus et les examens ciblés axés sur le risque. La vérification interne aide le Ministère à examiner et à évaluer les programmes et les projets sur les plans de la conception, de la responsabilisation, des cadres de gestion et de la conformité à la législation.
- La vérification interne a continué d'élargir ses services consultatifs en assurant une vérification continue de façon à fournir une alerte rapide et une analyse en temps opportun quant aux problèmes de risque et de contrôle des programmes du PAE. Par exemple, les activités de vérification régulières du Fonds de stimulation de l'infrastructure ont permis d'étudier au départ la faisabilité de l'accès aux données et les techniques d'analyse, et par la suite, d'évaluer, dans le cadre d'un examen du programme, la qualité des données et la conformité aux règles administratives.



-
- La vérification interne a également établi une procédure de suivi des recommandations de la vérification et des plans d'action de la gestion (PAG) connexes afin de surveiller leur niveau de mise en œuvre. L'état des recommandations et des PAG a fait l'objet de rapports à toutes les réunions du Comité ministériel de vérification.
 - La vérification de suivi des frais de déplacement, d'accueil et de transactions par carte d'achat a été effectuée et approuvée par le Comité ministériel de vérification le 27 janvier 2010.
 - Un modèle a été créé pour exécuter des examens de l'assurance de la qualité conformes aux normes professionnelles de l'Institut des vérificateurs internes. Il sera utilisé par des évaluateurs externes compétents dans l'exécution d'examens d'assurance de la qualité.

Évaluation interne

- L'évaluation interne a appliqué la nouvelle Politique sur l'évaluation (2009) du Conseil du Trésor. Un nouveau plan d'évaluation quinquennal axé sur le risque a été élaboré en fonction de la structure de l'architecture des activités de programme du Ministère et a porté sur deux volets de travail : a) la mesure du rendement et b) l'évaluation. Aux termes du nouveau plan, la majorité des dépenses directes de programme d'Infrastructure Canada seront évaluées tous les cinq ans, et des évaluations seront effectuées conjointement en regroupant les programmes d'après les résultats stratégiques du Ministère, les bénéficiaires du financement ou les mécanismes de prestation.
- L'évaluation sommative nationale du Fonds de la taxe sur l'essence et du Fonds destiné aux transports en commun et l'évaluation du Programme infrastructure Canada – volet Premières nations ont été exécutées et approuvées par le Comité ministériel d'évaluation.
- On a continué à renforcer la capacité interne d'évaluation (recrutement et formation d'évaluateurs) pour exécuter des évaluations stratégiques complètes et à valeur ajoutée, apporter un soutien quant aux mesures du rendement et contribuer à l'élaboration de stratégies de mesure du rendement.



Gestion du risque

- En 2009-2010, Infrastructure Canada a créé une capacité opérationnelle cohérente de gestion du risque et assuré la diligence requise compte tenu des échéances des programmes de contribution accélérée afin de gérer le financement et la mise en œuvre du PAE.
- Le Ministère a continué à améliorer et à appliquer une approche rationnelle de la gestion intégrée du risque dans toute l'organisation. Par exemple, des modèles opérationnels font appel aux principes et aux pratiques de gestion du risque à tous les points de prise de décisions principaux, le personnel reçoit des conseils et des instructions sur la définition et l'évaluation des risques liés aux projets (notamment un formulaire d'instructions officielles sur le Fonds de stimulation de l'infrastructure), et la gestion du risque est appliquée de manière systématique pour ajouter de la valeur à tous les cycles d'élaboration des programmes et projets.
- Pour s'assurer que le Ministère peut mettre en œuvre efficacement les initiatives du PAE, les outils de gestion intégrée du risque déjà créés ont été rapidement actualisés et améliorés, et de nouvelles ressources ont été mises en place. Le Ministère a beaucoup travaillé à l'interne et horizontalement avec ses partenaires pour surmonter durablement les obstacles à l'approbation et à la mise en œuvre.
- Enfin, Infrastructure Canada a instauré un processus dynamique pour rendre compte à la haute direction des progrès des mesures d'atténuation des risques et de l'impact aux fins de la réévaluation des risques. De cette façon, les décisions sur la conception des programmes et l'affectation des ressources tiennent compte explicitement de la gestion du risque.

Retombées pour les Canadiens

Les Services internes fournissent à la haute direction une orientation et le soutien nécessaires à la conception et à la mise en œuvre efficaces des programmes, afin d'assurer l'administration et la responsabilisation à l'égard des fonds publics, de renforcer les capacités en ressources humaines et de constituer un leadership en vue d'assurer la réussite des programmes.



Analyse du rendement

La période de déclaration 2008-2009 a été marquée par un brusque changement de la conjoncture et la mise en place de nouvelles initiatives de grande ampleur en matière de programmes d'infrastructures, notamment dans le cadre du Plan d'action économique du gouvernement du Canada. Le Ministère s'est mobilisé rapidement pour accélérer les investissements d'infrastructure des programmes existants, et pour concevoir et mettre en œuvre de nouveaux programmes.

Pour que le défi puisse être relevé, le Ministère a reçu l'autorisation du Conseil du Trésor visant l'élargissement de la délégation de pouvoir du ministre aux fins de l'approbation des projets d'infrastructure, et un groupe d'examen des projets composé de cadres supérieurs du Ministère a été formé et chargé de fournir un avis impartial et des recommandations au ministre. De plus, l'approbation d'un cadre stratégique révisé pour le Fonds Chantiers Canada et les approbations juridiques et stratégiques ont été obtenues pour les programmes nouveaux et modifiés relevant du PAE.

Le Ministère a également fait des progrès considérables dans les initiatives clés de gestion horizontale destinées à améliorer la planification et la surveillance. La structure de son architecture des activités de programme a été renouvelée et actualisée de façon à refléter les nouveaux résultats stratégiques. On a mis à jour le Profil des risques du Ministère pour saisir les risques liés aux programmes du PAE. Le secrétariat du Groupe d'évaluation des projets a veillé à ce que les critères d'identification et d'évaluation des risques des projets soient systématiquement appliqués et que les projets soient conformes à la politique gouvernementale.

Le rapport ayant trait au plan intégré des activités et des ressources humaines a été mis à jour et comprend désormais des critères basés sur les valeurs et l'éthique et d'autres adaptations nécessaires, afin de tenir compte des programmes mis en place dans le cadre du PAE. Les mesures de contrôle interne, la formation et la gestion des documents ont été améliorées, et des modèles de services aux clients ont été conçus pour favoriser l'amélioration continue et faciliter la prestation des services communs. Dans l'ensemble, le Ministère a poursuivi le renforcement des capacités et du savoir-faire internes dans les domaines des services ministériels, afin de répondre aux exigences croissantes de la mise en œuvre de ses programmes.



Des efforts importants ont été déployés pour renforcer le Système partagé de gestion de l'information sur les infrastructures (SPGII). En partenariat avec les divers partenaires d'exécution fédéraux, les provinces, les territoires et les municipalités, Infrastructure Canada a progressé dans la mise en place des bases nécessaires à la saisie des données et à la gestion du cycle de vie de ces données aux fins de la représentation géographique et cartographique des projets.

Enfin, les services de communications ont été assurés pour appuyer les annonces et les activités ministérielles, et instaurer des communications stratégiques et des approches de mise en valeur destinées à faire mieux connaître et comprendre aux Canadiens le travail du Ministère. Le site Web du Ministère *Créer des emplois : Soutenir les collectivités* a été conçu dans le but de regrouper tous les renseignements sur les projets mis en œuvre par le Ministère dans le cadre du PAE. Les relations avec les médias, la surveillance et l'analyse des médias, les nouveaux médias, les expositions et les activités de rayonnement auprès des médias ont également permis d'atteindre les intervenants et le grand public. Les annonces de financement de projets, les grands salons commerciaux comme ceux de la Fédération canadienne des municipalités et de l'Association des municipalités de l'Ontario et des initiatives importantes sur le Web ont contribué à renseigner les Canadiens au sujet de nos activités.



Section III : Renseignements supplémentaires

3.1 Faits saillants sur le plan financier

Les faits saillants sur le plan financier présentés dans le présent Rapport ministériel de rendement donnent un aperçu général de la situation financière et des activités financières d'Infrastructure Canada. Les états financiers peuvent être consultés sur le site Web du Ministère à : <http://www.infc.gc.ca/media/pub/index-fra.html>.

3.1.1 États financiers condensés

Le tableau 22 présente l'état condensé de la position financière du Ministère, et le tableau 23, l'état condensé de ses activités financières.

Tableau 22 : État condensé de la situation financière pour la période qui a pris fin le 31 mars 2010

(en milliers de dollars)			
État condensé de la situation financière pour la période qui a pris fin au 31 mars 2010	Écart en pourcentage	2009-2010	2008-2009
TOTAL DE L'ACTIF	180 %	123 250	59 230
TOTAL DU PASSIF	302 %	535 098	132 856
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	-459 %	(411 848)	(73 626)

Tableau 23 : État condensé des activités financières pour la période qui a pris fin le 31 mars 2010

(en milliers de dollars)			
État condensé des activités financières à la fin de l'exercice (31 mars 2010)	Écart en pourcentage	2009-2010	2008-2009
Total des dépenses	83 %	4 194 566	2 285 061
Total des recettes	0 %	8	9
COÛT DE FONCTIONNEMENT NET	83 %	4 194 558	2 285 052

Les sources des recettes sont les produits de la vente des biens de la Couronne, d'autres droits, par exemple ceux des demandes d'accès à l'information et de communication de renseignements personnels, et diverses recettes comme les remises de la Banque de Montréal sur les cartes d'achat.



3.2 États financiers

Les états financiers d'Infrastructure Canada peuvent être consultés sur le site Web du Ministère à :

<http://www.infc.gc.ca/media/pub/index-fra.html>.

3.3 Tableau de renseignements supplémentaires

3.3.1 Liste des tableaux de renseignements supplémentaires

Les tableaux de renseignements supplémentaires suivants sont accessibles en ligne sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor à :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/dpr-rmr/2009-2010/info/info-fra.asp>.

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert (PPT)
- Initiatives horizontales
- Achats écologiques
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Vérifications et évaluations internes

Conformément à la Politique sur les paiements de transfert, depuis le 30 juin 2009, le sommaire du Plan triennal pour les paiements de transfert est accessible à :

<http://www.infc.gc.ca/pd-dp/tpp-ppt/index-fra.html>.



3.4 Autres sujets d'intérêt

Depuis qu'Infrastructure Canada a été établi en 2002, un grand nombre de ses organisations occupaient des locaux à différents endroits au centre-ville d'Ottawa (Ontario), c'est-à-dire à différentes adresses. Au début de 2009, le Ministère a pu obtenir des locaux permanents au 180, rue Kent, dans un immeuble entièrement neuf jouxtant le complexe Minto Place de la rue Slater. Actuellement, plus de la moitié des employés d'Infrastructure Canada ont été réinstallés à cette nouvelle adresse, et la réinstallation devrait être terminée en 2011-2012. Ce sera la première fois que tout le Ministère se trouvera dans le même édifice. On s'attend à ce que les employés et le Ministère dans son ensemble profitent énormément des avantages de la réinstallation, par exemple au chapitre des économies de temps réalisées. Le regroupement en un même lieu procurera de nombreux avantages, comme les économies de temps, puisque les employés n'auront plus à faire d'allées et venues pour assister aux réunions, auront un accès plus facile aux autres employés et seront en contact les uns avec les autres.



3.5 Coordonnées

Pour plus amples informations, consultez le site
<http://www.infrastructure.gc.ca> ou communiquez avec :

Infrastructure Canada
180, rue Kent, bureau 1100
Ottawa (Ontario)
K1P 0B6

Ligne d'information nationale sur l'infrastructure : 613-948-1148

Ligne téléphonique gratuite : 1-800 O-Canada (1-800-622-6232)

**Télécopieur national pour des renseignements sur
l'infrastructure : 613-948-9138**

Pour obtenir de plus amples informations sur le plan Chantiers
Canada, veuillez consulter le site
<http://www.buildingcanada-chantierscanada.gc.ca>.

